

# La Lettre

**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**



6	15	24
5	2	3
2	2	5
8	8	19
3	6	15
7	2	15
4	4	
1		

## Dans ce numéro :

- Compte rendu de l'assemblée générale du cercle
- Joséphine et le facteur fallacieux (1<sup>er</sup> épisode)
- Remarques sur le dénombrement de population
- Recherchez vos ancêtres huguenots réfugiés à Genève
- Un « chasseur alpin » nommé Farel



1<sup>er</sup> trimestre 2020

n° 101

## Sommaire

- 1 Mot du Président
- 2 Présentation du Cercle
- 4 Présentation du CGMP
- 5 Vie du Cercle
- 7 Compte rendu de l'assemblée générale
- 9 Consécration pour notre Lulu à Valréas
- 10 Résultats du tirage de la tombola
- 11 Aux Archives départementales
- 12 Joséphine et le facteur fallacieux (*1<sup>er</sup> épisode*)
- 19 Recherchez vos ancêtres huguenots à Genève
- 24 Remarques sur le dénombrement de population de 1891 à 1896 à Vesc
- 28 Les Mots Croisés de Nadine Marcel
- 29 Un « chasseur alpin » nommé Farel
- 36 Flash n° 264, octobre et novembre 2019 de la FFG
- 37 La Boutique du CGDP
- 38 Solution des mots croisés de Nadine Marcel

## Consignes

### Pour transmettre vos articles à insérer dans La Lettre :

envoyer vos articles avant la date limite par courrier (au CGDP) ou par mail :

[lalettredugdp@geneap26provence.com](mailto:lalettredugdp@geneap26provence.com)

**Ne pas utiliser une mise en forme particulière** pour les articles saisis sur traitement de texte (colonnes, retraits, etc.).

**Joindre les illustrations dans des fichiers séparés** (dessins, photographies, etc.)

**Joindre l'article** tel que vous souhaiteriez le présenter et ne pas oublier de citer vos sources.

**Inscrivez vos prénom et nom en bas de l'article** (pour éviter les erreurs d'attribution).

Merci à l'avance !

## Mot du président

### Bonjour à toutes et tous,

Le CGDP compte 299 adhérents au 31 décembre 2019 : ce chiffre n'est pas un record mais démontre un intérêt pour la recherche généalogique qui reste soutenu. Au cercle d'y ajouter toute son expérience et son savoir-faire pour que 2020 soit meilleure que la précédente.

L'assemblée générale du 18 janvier a rassemblé 45 personnes. Sans objections, les différents rapports ont été approuvés. Pour les plus curieux d'entre vous, je vous invite à prendre connaissance du compte rendu en page 7.

Précédant la galette de l'amitié, le tirage de la tombola que nous avons organisée pour la Lettre n° 100 a clôturé l'assemblée générale. 100 comme 100 lots ! La liste des gagnants est à retrouver en page 10. La moitié des lots a été distribuée ce jour-là ; les autres sont à retirer au local du cercle.

Une réflexion actuellement en cours est menée par Marie-Claire et Yves Debouverie, avec l'aide des membres d'une commission, sur la refonte totale de notre site. Un appel est lancé à d'autres volontaires pour la future maintenance du site.

Le séisme qui a frappé durement notre région nous a inspiré le prochain thème de notre exposition annuelle : **Les catastrophes naturelles dans notre région, phénomènes climatiques et épidémies**. Nous recherchons tout document extrait de vos archives familiales (vieux journaux, lettres, photos, etc.) pour enrichir les articles à venir. La prochaine réunion du groupe Expo se déroulera le mardi 17 mars 2020 à 10 heures au local.

**Allan**, c'est le nom du village en Drôme provençale qui nous recevra pour notre Journée de Généalogie le dimanche 5 avril. Nous remettons à la municipalité le travail de relevés et d'indexation des registres d'état civil sous forme papier et CD-Rom de la commune.

Si le soleil veut bien être de la partie, vous aurez plaisir à profiter, avec votre famille ou avec des amis curieux, du patrimoine et de... la généalogie, bien sûr !

**Guy VENTURINI**

### Ont contribué à ce numéro

Josette et Christian COUTARD  
 Marie-Claire et Yves DEBOUVERIE  
 Roselyne DETERNE  
 Dominique GALLAND  
 Christine GARAUD et Richard TROOST  
 Nadine MARCEL  
 Jean-Paul METAILLER  
 Maayan et Guy VENTURINI

LES TEXTES PUBLIES N'ENGAGENT  
 QUE LA RESPONSABILITE DE LEURS AUTEURS

Date limite pour envoyer vos articles pour le prochain numéro : 1<sup>er</sup> mai 2020

# Le Cercle Généalogique de la Drôme Provençale

## Notre vocation

Réunir, principalement dans le cadre de la Drôme Provençale, les généalogistes amateurs afin de les aider dans leurs recherches et de mettre à leur disposition, de façon centralisée, des documents aisément consultables.



## Nos services et activités

### Recherche de patronyme en Drôme provençale :

2 € la recherche par patronyme et par canton  
+ 0,20 € par page éditée + frais d'envoi

**Relevés** systématiques **des registres paroissiaux** catholiques et protestants, et **des tables décennales**

**Relevés des registres de notaires et informatisation de tous nos relevés** pour une restitution imprimée selon l'ordre chronologique ou alphabétique

**Numérisation des microfilms**  
des registres paroissiaux, puis **gravure sur CD-Rom**

**Consultation**, lors de nos permanences et de nos journées des adhérents :

#### de nos relevés

(manuscrits ou informatisés),

#### des actes numérisés

des communes de la Drôme Provençale,

#### des registres de notaires

(liste envoyée aux adhérents chaque année ou consultable sur notre site)

*Possibilité de faire des copies papier d'actes (0,25 € la page)*

### Consultation de notre bibliothèque

lors de nos permanences

### Initiation à la généalogie :

cours, conseils, documentation

### Accompagnement à l'écriture d'un livre de famille :

cours et ateliers

### Exposition annuelle à Montélimar et dans des villages

de la Drôme Provençale

pour se faire connaître du public et des scolaires

### Deux Journées des Généalogie par an

pour se découvrir sans cesse de nouveaux « cousins »

### Participation aux Congrès ou manifestations

organisés par des associations de généalogie

### Participation au Forum des Associations

de Montélimar (tous les 2 ans)

### Edition d'une revue « La Lettre du Cercle »

trimestrielle assurant la liaison entre les adhérents

### Echange de revues

avec d'autres cercles généalogiques

### Réponse aux correspondances

démarches diverses

## Permanences

Tous les mardis de 10 à 17 heures

**Permanences du samedi**

au Cercle de 10 à 17 heures (cf. page 5)

**Adresse**

Siège de l'association (adresse postale) :  
CGDP – Maison des Services Publics –  
1 avenue Saint-Martin – 26200 Montélimar  
3<sup>e</sup> étage Nord

*Pour tout courrier postal,  
penser à joindre une enveloppe timbrée  
pour recevoir une réponse*

## Contacts

**Webmaster du site Internet**

Marie-Claire Debouverie

Pour Expoactes : Raymond Feschet  
[webmaster@genea26provence.com](mailto:webmaster@genea26provence.com)

**Webmaster de la page Facebook**

Nadine Marcel

[facebook.com/cgdp.genealogiste](https://facebook.com/cgdp.genealogiste)

**Webmaster des Forums**

CGDP

[webmaster@genea26provence.com](mailto:webmaster@genea26provence.com)

CGMP

[cgmp@genea26provence.com](mailto:cgmp@genea26provence.com)

**Adresse électronique du CGDP**

[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

**Contact généabank**

Yves Debouverie

[geneabank@genea26provence.com](mailto:geneabank@genea26provence.com)

**Rédacteurs de la Lettre**

Yves et Marie-Claire Debouverie

[lalettredugdp@genea26provence.com](mailto:lalettredugdp@genea26provence.com)

**Téléphone**

Permanences du mardi : 04 75 51 22 03

**Guy Venturini**

Président

06 11 33 66 08

## Affiliation

Le Cercle est affilié au  
Centre Généalogique du Midi Provence.

Le CGMP est membre de  
la Fédération Française de Généalogie (FFG)



## Conseil d'administration

**BUREAU**

**Président**

Guy VENTURINI

**1<sup>er</sup> vice-président**

Yves DEBOUVERIE

**2<sup>e</sup> vice-président**

Pierre GOUDON

**Secrétaires**

Mireille BERARD-PREL

Marilou SIMIAND

**Trésorière**

Françoise VERNEDE

**Trésorier adjoint**

Raymond FESCHET

**ADMINISTRATEURS**

Alain AUBERT

Marie-Claire DEBOUVERIE

Guillaume MARCEL

Marylène MARCEL-PONTHIER

Bernard RABEY

**MEMBRE D'HONNEUR**

Odette BLANC

## Cotisations

Cotisation pour l'année civile : 28 €

Dans ce montant, sont comprises

La Lettre du Cercle et les cotisations

au CGMP et à la FFG.

# Centre Généalogique du Midi Provence

04

## Cercle Généalogique des Alpes de Haute-Provence

### Manosque

Maison des Associations  
209, boulevard du Temps-Perdu  
04100 MANOSQUE  
Tous les samedis du mois de 14 h à 18 h  
[jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr](mailto:jean-paul.berbeyer@wanadoo.fr)  
Site : [www.genea04.fr](http://www.genea04.fr)

05

## Association Généalogique des Hautes-Alpes

19, rue de France  
05000 GAP  
Vendredi de 14 h 30 à 18 h 30  
Permanence le 1<sup>er</sup> samedi du mois  
[postmaster@agha.fr](mailto:postmaster@agha.fr) site : [www.agha.fr](http://www.agha.fr)

06

## CEGAMA

Maison des Associations  
06330 ROQUEFORT-LES-PINS  
[contact@cegama.org](mailto:contact@cegama.org) site : [www.cegama.org](http://www.cegama.org)

13

## Association Généalogique des Bouches du Rhône

Siège administratif :  
194, rue Abbé de l'Épée, 13005 MARSEILLE  
Permanence : lundi de 14 h à 18 h  
[agbdr@wanadoo.fr](mailto:agbdr@wanadoo.fr) site : [www.ag13.org](http://www.ag13.org)

### Aix-en-Provence

Le Ligoures, place Romée de Villeneuve  
Vendredi de 16 h à 18 h

### Allauch Château-Gombert

Foyer des Anciens  
Le Logis Neuf  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois, de 14 à 17 h 30

### Aubagne

24 rue Jeu de Ballon  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois de 17 à 19 h

### Châteauneuf-les-Martigues

Maison des Associations - Place Bellot  
2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis du mois de 15 h 30 à 18 h

### Les Pennes-Mirabeau

Le Clam, Centre Jean Giono, chemin du Val de Sec  
La Gavotte  
Lundi et mardi de 14 à 16 h 30

### La Ciotat

Archives communales  
Rond Point des Messageries Maritimes  
Lundi et vendredi de 14 à 17 h

### Port-de-Bouc

Centre Elsa Triolet  
Jeudi de 18 h à 19 h 30  
et le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 13 h 30 à 18 h 30

## Salon-de-Provence

Maison de la Vie associative  
Rue André-Marie Ampère (parking de l'IUT)  
2<sup>e</sup> jeudi du mois de 14 h 30 à 18 h 00

## Venelles

Le Triboulet  
Impasse La Roberte  
1<sup>er</sup> 3<sup>e</sup> samedi du mois de 14 h à 19 h

83

## Cercle Généalogique 83

Villa les Myrtes  
298, av. du Parc des Myrtes  
83700 SAINT-RAPHAEL  
2<sup>e</sup> jeudi et 4<sup>e</sup> samedi de 14 h 30 à 17 h 30  
[cgenea83@free.fr](mailto:cgenea83@free.fr)  
Site : [cgenea83.free.fr](http://cgenea83.free.fr)

84

## Cercle Généalogique de Vaucluse

Ecole Sixte-Isnard  
31 ter, avenue de la Trillade  
84000 AVIGNON  
Mercredi (sauf le 1<sup>er</sup> du mois) de 13 h 30 à 17 h  
[courriel.cgvacluse@gmail.com](mailto:courriel.cgvacluse@gmail.com)  
Site : [www.cgvacluse.org](http://www.cgvacluse.org)

## Antenne de Pernes-les-Fontaines

Lundi de 14 à 16 h

## Cercle Généalogique et Héraldique de la Principauté de Monaco

CGHPM—Administration  
8, Rue Basse MC 98000 MONACO-VILLE  
[contact.cghpm@monaco.mc](mailto:contact.cghpm@monaco.mc)  
Site : [www.genealogiemonaco.org](http://www.genealogiemonaco.org)



Un Forum pour les adhérents du CGMP :

[cgmpp.phpnet.org/forum/index.php](http://cgmpp.phpnet.org/forum/index.php)

## La vie du Cercle

Les permanences du samedi se tiendront

les 4 janvier, 1 février, 7 mars, 4 avril, 2 mai, 6 juin, 5 septembre, 3 octobre et 5 décembre 2020.

Les Journées de Généalogie auront lieu le 5 avril 2020 à Allan et le 8 novembre 2020 à Montélimar.

L'exposition aura lieu du 4 au 8 novembre.

### ► *Le premier livre de l'atelier « L livre de famille » est sorti !*

L'atelier **Livre de famille** a été créé en 2018 dans l'objectif d'accompagner les généalogistes, désireux de raconter l'histoire de leur famille, à l'écriture d'un livre. Roselyne Deterne-Tatin fait partie de ce premier atelier depuis septembre 2018.

Début décembre 2019, elle termine et fait imprimer son livre : *Carton d'invitation, pour un voyage dans le temps*.

Dans cet ouvrage, elle nous invite à remonter le temps de 1620 en terre protestante pour arriver en 1981 en terre des Papes...

Elle raconte l'histoire de Charles Autran, grand-père de son mari, originaire de Vinsobres, et des autres membres de sa famille. Tout en restant au plus près de la réalité, elle les fait vivre sous nos yeux.

« Comment écrire un livre sur une personne que l'on n'a pas connue et surtout pourquoi l'écrire ? Le carton !

Quel était son métier ? Le carton !

Quel est la spécialité du village voisin ? Le carton ! »

Nul doute que cela va motiver les six autres participants à cet atelier !



### ► *Avis de décès*

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Marcel Lauzier, mari de Marie-Thérèse, adhérente et bénévole de longue date du CGDP. Il l'accompagnait souvent aux Journées des adhérents. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme calme et bienveillant.

Les membres du CGDP présentent leurs plus sincères condoléances à toute la famille.

## *Compte rendu de l'assemblée générale du 18 janvier 2020*

Monsieur Guy VENTURINI, président du CGDP, ouvre la séance en présence de Monsieur Jean-Marie DELLI-PAOLI, président du Centre de Généalogie Midi Provence. Madame Elyane BEGUOIN, vice-présidente de la Fédération Française de Généalogie est excusée. L'assistance est composée de 37 adhérents, 76 membres ont donné leur pouvoir. Après avoir présenté les vœux de bonne année pour l'année 2020, Monsieur le Président remercie la municipalité pour son aide précieuse, autant financière que logistique, aux médias qui passent les informations concernant nos manifestations, les cours et les événements divers. Remerciements à tous les bénévoles qui viennent numériser, classer, informatiser, aider au local, réaliser l'exposition ou lors de nos déplacements mais aussi à tous ceux qui relèvent des copies de registre chez eux, bien loin de Montélimar.

Une pensée toute particulière pour notre amie Colette MESNY décédée en avril, Colette fut une des premières adhérentes du CGDP, entrée en 1994 au cercle, elle participa activement à son essor en tant que secrétaire.

### BILAN MORAL

#### ADHÉSIONS

Par rapport à 2018, 52 adhésions non renouvelées mais nous avons eu 65 nouveaux adhérents, ce qui porte le nombre total à 299 adhérents dont 19 adhésions-couples, 37 personnes sont également adhérentes à un ou plusieurs autres cercles du CGMP.

#### NOS TRAVAUX D'INFORMATISATION ET DE NUMÉRISATION EN 2018

Aucun CD n'a été numérisé par manque de bénévoles et la numérisation de 32 communes est en attente d'indexation. Le nombre de communes traitées ou en cours de traitement depuis l'origine de la saisie des TD et des actes d'Etat Civil est de 227 pour 930 838 lignes. Les relevés d'actes notariés relevés en 2019 est de 730, il reste à traiter 11 317 actes notariés. Seulement 3 personnes saisissent les données informatiques, c'est peu. Il est possible de faire ce travail chez soi grâce à Internet et un tableur tout prêt. Nous lançons un appel aux bonnes volontés.

#### FORUM CGDP

Le nombre d'inscrits au forum est de 135 contre 145 en 2018. Seulement 57 messages ont été échangés en 2019. Cette baisse est due à la possibilité pour les adhérents d'obtenir les filiations sur le site Internet et à l'ajout des homonymes de la commune lors de la révision des tables par Raymond Feschet, élargissant ainsi les recherches.

#### COURS DU CGDP

Les cours de généalogie sont donnés par M-C Debouverie, ils fonctionnent en année scolaire, au rythme de un par mois.

Les cours d'initiation à la généalogie comptent 4 inscrits, ils ont débuté le 8 octobre 2019. Il est prévu 9 cours jusqu'en juin 2020. Les cours et ateliers d'aide à l'écriture d'un livre de famille comptent 7 inscrits, ils ont débuté le 15 octobre 2019. Un livre est déjà imprimé, 3 livres sont terminés et sont en cours de mise en forme, 2 livres sont en cours d'écriture. L'atelier d'information sur les analyses ADN utilisées à des fins généalogiques a eu lieu le 12 mars 2019. Une quinzaine d'adhérents y ont participé. L'atelier d'initiation à Hérédis a eu lieu le 3 décembre 2019. Treize personnes y ont participé.

#### SITE

Le site a reçu 255 361 visiteurs depuis sa création en 2014. En 2019, il a reçu 42 218 visiteurs contre 57 243 visiteurs en 2018, soit une diminution de 26%. En moyenne il y a 117 visiteurs par jour. Les pages les plus visitées sont celles des relevés, suivi des termes et abréviations utilisés en généalogie et de la mise à jour des relevés. Pour ExpoActes, 267 membres du CGDP sont inscrits soient une diminution de 5% par rapport à 2018.

#### FACEBOOK

La fréquentation de la page Facebook a encore augmenté cette année, mais nous manquons hélas de contenus pour en faire une page vraiment attractive. Nous vous rappelons que le but de cette page est de partager toutes sortes d'information ayant un rapport avec la Drôme Provençale, la généalogie, l'histoire ou encore la généalogie. Les idées de sorties culturelles, programme de conférences, articles sur la vie de nos ancêtres, photos de villages de la Drôme Provençale, publications, cartes postales, etc. sont les bienvenus. Donc n'hésitez pas à visiter cette page, commenter ces articles et surtout à nous transmettre vos infos, photos ou idées que nous partageons pour le profit de tous.

#### PERMANENCES

Comme auparavant elles ont lieu de 10 h à 17 h, tous les mardis et le premier samedi de chaque mois.

#### JOURNÉES DE GÉNÉALOGIE

La première journée a eu lieu à Saulce-sur-Rhône le 14 avril en partenariat avec la Mairie et complétée par l'exposition *Les arts dans la Drôme* ainsi qu'une exposition sur *Les poilus des familles du village* ; la deuxième journée, à Montélimar le 10 novembre à l'Espace Saint-Martin.

#### EXPOSITION ANNUELLE

*Commerces anciens et métiers oubliés* dans le Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville de Montélimar a eu lieu du 8 au 15 novembre 2019. L'exposition a eu un grand succès, 72 personnes présentes lors du vernissage. La fréquentation s'est maintenue avec 160 visiteurs. Au final 50 fascicules ont été vendus dont un sur l'exposition 2018. Ce nouveau fascicule de format A5 de 129 pages *Commerces anciens et métiers oubliés* est en vente dans nos locaux au prix de 9 €. Les panneaux de l'exposition sont maintenant installés dans la salle de réunion de nos locaux où ils resteront visibles, les jours de permanence, jusqu'à la prochaine exposition en novembre 2020. Nous prêtons les panneaux des anciennes expositions aux associations qui le demandent.

**DIVERS CONGRÈS OU RENCONTRES GÉNÉALOGIQUES**

Dans l'année 2019 nous avons participé aux congrès suivants :

- Salon de la généalogie de la Lozère à Mende le 28 juillet
- Congrès annuel de la Société des Amateurs de Généalogie de l'Ardèche à Saint-Priest les 1 et 2 août 2019
- Forum annuel des Etudes Généalogiques Drôme Association (EGDA) à Alixan le 6 octobre
- Pas de participation au XV<sup>e</sup> Salon de Généalogie de Paris en mars par manque de disponibilité

**LA LETTRE TRIMESTRIELLE DU CGDP**

*La Lettre* est imprimée par la Mairie de Montélimar à 430 exemplaires. Elle est adressée à chaque adhérent, à chaque association et cercle généalogique correspondant, aux personnalités et institutions locales. À chacun d'entre nous d'apporter des informations pour l'étoffer et faire profiter les autres adhérents de nos découvertes. Vos articles sont à faire parvenir à Marie-Claire Debouverie. Nous avons noté un effort des adhérents qui ont écrit de nombreux articles, qu'ils en soient remerciés. *La Lettre* est expédiée en PDF aux membres résidant à l'étranger pour éviter un surcoût tarifaire puisque le tarif préférentiel de l'envoi groupé ne s'applique pas pour les envois hors de France et aux membres du conseil d'administration. Je vous rappelle que les numéros 1 à 68 de *La Lettre* sont consultables uniquement au local de CGDP. Pour les anciens numéros de *la Lettre*, du numéro 70 au 100, la mise en ligne est terminée.

**PROVENCE GÉNÉALOGIE**

Cette publication trimestrielle fait le lien entre les associations adhérentes au CGMP et les informe des activités. On y trouve les rubriques suivantes : *Nos ancêtres, La vie autrefois, Personnages illustres, Tous cousins, Nouvelles et ressources, Droits et outils, Paléographie, Courrier des lecteurs, À lire, La revue des revues*. Nous vous invitons à vous abonner pour 23 € (métropole) sinon 45 €. La survie de cette revue dépend de vous.

**Vote du bilan moral :**

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : unanimité

**BILAN FINANCIER**

Le bilan est présenté par Françoise Vernède et vérifié par Geneviève Bégot.

AG		2019 Cercle Généalogique de la Drôme Provençale			
		charges 2018	charges 2019	recettes 2018	recettes 2019
2183	Matériel informatique	1 749,66	1 265,47		
606	Achats fournitures	2 949,01	2 520,11		
6132 & 6288	Locations & services/Vie associative	85,00	866,60		
6161	Assurances	829,62	850,74		
6181 & 6230	Achat bibliothèque/Abonnements	173,40	152,00		
6256	Déplacements et missions	799,25	211,28		
6256	Déplacement des bénévoles	5 478,01	5 074,00		
6257	Réceptions J. de Généalogie et local	3 528,01	3 081,20		
626	Tél Internet et Affranchissement	2 309,14	2 252,51		
6270	Frais service bancaire	100,60	119,92		
6281	Cotisations FFG, CGMP, etc.	1 197,00	1 181,20		
6281	Provence Généalogie à CGMP	1 035,00	851,00		
708	Production totale			1 383,60	1 306,31
7540	Participation des adhérents			2 043,00	1 983,00
7560	Cotisation des adhérents			7 464,50	7 301,50
7560	Abonnement Provence Généalogie			1 058,00	897,00
7582	Dons			230,00	172,00
758	Abandon frais déplacement bénévoles			5 478,006	5 074,00
7680	Produits financiers			66,62	78,07
778	Subvention ville de Montélimar			3 300,00	3 300,00
	<b>Dépenses</b>	20 233,70	18 426,03		
	<b>Recettes</b>			21 023,73	20 111,88
	Résultats au 31/12/2018 positif		790,03		
	<b>Résultats au 31/12/2019 positif</b>		<b>1 685,85</b>		

Comme l'année dernière le bilan financier est positif ce qui souligne la bonne gestion de l'équipe administrative et nous permet d'envisager l'année 2020 avec optimisme.

**Vote du bilan financier :**

Contre : 0          Abstention : 0          Pour : unanimité

**ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du conseil d'administration sont renouvelés par tiers chaque année. Les sortants de cette année sont : Marylène Marcel-Ponthier, Pierre Goudon et Guillaume Marcel qui se représentent tous les trois. Bernard Rabey se présente cette année pour la première fois, nous le remercions de cette initiative. Le conseil d'administration est composé maintenant de douze membres. Le moment est bien choisi pour demander s'il y a d'autres candidats dans l'assistance, aucun candidat.

**Vote du nouveau conseil d'administration :**

Contre : 0          Abstentions : 0          Pour : unanimité

**PRÉPARATION DE L'ANNÉE 2020****ADHÉRENTS VOLONTAIRES**

Le cercle a toujours besoin de nouveaux bénévoles afin de compléter les équipes existantes. Nous renouvelons nos appels pour que des personnes de bonne volonté viennent nous rejoindre. Selon les préférences exprimées, un courrier de contact sera envoyé à chacun.

**ADHÉSIONS EN FIN D'ANNÉE**

Comme en 2019, la gratuité de l'adhésion pour les nouveaux membres qui s'inscrivent entre le premier septembre et le 31 décembre de l'année en cours est maintenue.

**PERMANENCES**

Les permanences seront assurées de 10h à 17 h tous les mardis et le premier samedi de chaque mois. En période estivale, ouverture uniquement le mardi aux mêmes heures.

**JOURNÉES DE GÉNÉALOGIE**

Il y aura deux journées de généalogie, le dimanche 5 avril 2020 à Allan et le dimanche 8 novembre 2020 à Montélimar, Espace Saint-Martin.

**LA LETTRE TRIMESTRIELLE DU CGDP**

Merci aux adhérents de faire parvenir leurs articles à Marie-Claire DEBOUVERIE. A chacun d'entre nous d'apporter des informations pour étoffer La Lettre et faire profiter les autres adhérents de vos découvertes.

**COURS et ATELIERS**

**Les cours d'initiation à la généalogie** seront reprogrammés à partir d'octobre 2020 selon la demande. **Nouveau !** Le contenu de chaque cours et le calendrier des cours seront publiés sur le Site Internet et dans *La Lettre* du 3<sup>e</sup> trimestre, permettant aux adhérents de participer aux cours qui les intéressent sans nécessairement participer à tous. **Les cours et ateliers d'aide à l'écriture d'un livre de famille** seront aussi reprogrammés à partir de septembre 2020, selon la demande. **Quatre ateliers sont prévus :**

- L'initiation, le 11 février et le perfectionnement (date à définir) à Généatique, animés par Roselyne Deterne
- Le perfectionnement à Hérédis le 28 janvier, animé par Yves Debouverie
- La recherche sur Internet le 10 mars animé par Françoise Vernède.

**D'autres ateliers** peuvent être mis en place, à la demande.

**SITE**

En raison de problèmes techniques, un nouveau site doit être mis en ligne à partir de juin 2020. Une refonte complète du site, permettant une meilleure lisibilité, sera effectuée par un groupe de bénévoles. Après sa mise en ligne, l'équipe de bénévoles souhaite avoir des remontées des utilisateurs afin d'y apporter des améliorations.

**EXPOSITION ANNUELLE 2020**

Lors de la réunion du 7 janvier, le sujet retenu pour l'exposition 2020 est : *Les catastrophes naturelles dans la région, phénomènes climatiques et épidémies*. Un appel est fait aux personnes qui voudraient participer à cette exposition. Les prêts de documents, photos... sont acceptés avec joie. La prochaine réunion se tiendra le mardi 18 février à 14 heures. Comme d'habitude l'exposition de déroulera dans la Salle d'Honneur de la Mairie de Montélimar, du 4 au 8 novembre 2020, le vernissage aura lieu le 3 novembre 2020.

**JOURNÉES DE GÉNÉALOGIE**

Il y aura deux journées de généalogie, le **dimanche 5 avril 2020 à Allan** et le **dimanche 8 novembre 2020 à Montélimar**, Espace Saint-Martin.

**PARTICIPATION AUX MANIFESTATIONS EN 2020**

- Juillet 2020, rencontres généalogiques du Cantal.
- Août 2020, Salon de généalogie de la Lozère à Mende (48)
- Août 2020, Congrès annuel de la SAGA (07)
- Septembre 2020, Forum de généalogie de la Corrèze à Brives (19)
- Octobre 2020, Forum annuel d'Etudes Généalogiques Drôme Association (26).
- Les 24 et 25 octobre 2020, 25<sup>e</sup> journées régionales de Généalogie à Port-de-Bouc (13)

### INTERVENTION DES PERSONNES INVITÉES

Monsieur Jean-Marie DELLI-PAOLI, président du CGMP, remercie le CGDP de son accueil. Il rappelle le rôle important de nos associations constituées de bénévoles.

### ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration se réunissent pour voter la composition du bureau et notre assemblée se termine par le partage de la galette des rois.

## ► *Consécration pour notre Lulu à Valréas*

Il n'est pas courant d'honorer de son vivant une personne, en donnant son nom à un bâtiment public ; pourtant si vous cherchez les archives municipales de Valréas, rue de l'hôtel de ville, vous vous rendez à « **l'espace Lucienne Arnavon** ».

La municipalité a voulu remercier « notre Lulu » pour l'ensemble de son travail de collecte, de classement, et d'enregistrement de milliers de documents d'archives.

En effet depuis plus de 27 ans, elle se nourrit de la mémoire locale, afin de nous la conter et nous la raconter.

Si vous désirez connaître le moindre détail d'un évènement de Valréas c'est à Lulu qu'il faut s'adresser. Posez votre question, en une phrase courte, essayez de la terminer, avant que Lulu n'entame une longue mais passionnante réponse. N'essayez pas de l'arrêter mais profitez de son discours. Ancienne institutrice, elle a gardé le plaisir d'apprendre et de faire apprendre, de savoir et de faire savoir. Elle est comme ça notre Lulu !!!

Bavarde, elle aime ponctuer l'Histoire de termes provençaux que n'aurait pas reniés Pagnol. C'est en effet à la suite du décès de l'archiviste en titre, Jean Pagnol, petit-neveu du célèbre artiste, qu'elle accepte bénévolement la fonction. Et ce bénévolat continue toujours. Bien entourée par quelques autres comme Gisèle Charavin, André Boy ou moi-même, et par les deux archivistes Nicole Gracianne et Marc Martinet.

Si une visite guidée de la ville vous tente, voyez Lulu avec sa verve, ses expressions, son plaisir de vous narrer la moindre anecdote au sujet de sa ville, de ses rues, de ses bâtiments, de ses habitants. Valréas lui appartient, mais elle sait la partager, avec tant de gentillesse et d'amour. Oui, notre Lulu l'aime sa ville mais elle aime aussi les gens. Même les « extrangés », les gens du nord (à partir de Montélimar) comme moi.

Merci Lulu de m'avoir accueillie, moi la normande à l'accent pointu, qui cherche partout son petit coin de Provence. Même si nos conjoints sont cousins, fort loin j'en conviens, même si l'Enclave et la Drôme sont pays des ancêtres de mon époux, et si je connais mieux la Provence que certains provençaux, c'est beaucoup grâce à toi et à ton besoin de partage.

Comme on écrivait à « Monsieur Victor Hugo, en son avenue, Paris, Seine », vous pouvez écrire à « Lucienne Arnavon, en son Espace, Valréas, Vaucluse ».

**Roselyne DETERNE**



## Résultats du tirage de la tombola du centième numéro de la Lettre

LOT FASCICULES		
1	BOY	André
2	LEMAIRE	Katty
1 VOL MONTE LIMAR		
3	FOUILLOUX	Paulette
1 LIVRE ALGERIE		
4	MARCEL	Guillaume
1 VOL MONTE LIMAR		
5	BON	Régine
6	BERARD-PREL	Mireille
7	IMBERT	Max
1 FASCICULE JUSTICE		
8	GARNAUD	Elisabeth
9	GIRAUD DE SOUZA	Anne Marie
10	KIEN-JUNGERS	Michèle
11	BLANC	Liliane
1 FASCICULE SANTE		
12	DEE	Annie
13	FESCHET	Raymond
14	FROMENT	Hubert
15	GIRARD	Henri
1 FASCICULE ARTS		
16	GRATAUD	Jean-Claude
17	GUERGUY	Suzanne
18	JOUBERT	Yves
19	GUYOT	Serge
1 FASCICULE PROTESTANTS		
20	FORTHOFFER	Anne
21	JOFFRE	Nicole
22	BROWN	Martine
23	MARCEL MEYER	Nadine
1 FASCICULE COMMERCES		
24	ARNAVON	Lucienne
25	CROCK	Jeannine
26	VENTURINI	Guy
27	SALVA	Andrée
28	DROUET	Martine
29	CUNY	Bernard
30	RIBE	Nicole
SACHET NOUGAT		
32	FESCHET	Simone
33	SESTIER	François
34	AUBERT Alain	Alain
35	COURDON	Monique
36	FIALLON	Josette
37	DEBOUVERIE	Yves
38	LANG	Martine
39	LE PORTALAC	
40	JOUVE	Pierrette

BOITE METAL NOUGAT		
31	FAURE	Annie
ARBRE RELIGIONS		
41	COURSE	Sylvette
42	GAUTHIER	André
43	AUTARD	Claude
44	LOIRE	Robert
45	VEYRIER	Max
46	TALON	Jean
47	TIXIER BARRAS	Andrée
48	ROSSIGNOL	Jean-Yves
49	VERNEDE	Françoise
50	CRU	Christian
1 BOUTEILLE VIN		
51	PORTIER	Agnès
52	GONTARD	Daniel
53	CHARAVIN	Gisèle
54	MARIN	Hervé
55	GOUDON	Pierre
56	TRIBOULET	Michel
57	CHARROIN	Raphaël
58	LOIRE	Catherine
59	BOURENE	Maurice
60	CHOPARD	Henry
ARBRE 11G		
61	LINSOLAS	Daniel
62	NAUD	Stéphane
63	MONIN	Claudette
64	SIMIAND	Marilou
65	PEYRARD	Mauricette
66	ALBRAND	Laurent
67	JOFFRE	Jacques
68	BEGOT	Geneviève
69	BRES	Martine
70	AUBENAS	Benoît

ARBRE 7G		
71	PONTHIER	Marylène
72	TROOST	Richard
73	TRIBOULET	Agnès
74	MALLE	Françoise
75	GAUTHIER	Renée
76	PANDUCCIO	Danièle
77	BOISSON	Paulette
78	COLLOMB	Bernard
79	LIOTARD	Monique
80	LOMBARD	Raymonde
ARBRE 6G		
81	JOFFRE	Christian
82	BOY	Michèle
83	MURER	Jean Michel
84	TROOST-GARAUD	Christine
85	DEBOUVERIE	Marie Claire
86	ARNIAC	Francis
87	RABEY	Bernard
88	ARCHIVES ET FAMILLES	Roselyne DETERNE
89	TOURNIGAND	Pierre
90	JOUVE	Maryse
91	MANUEL	Françoise
92	COUTARD	Christian
93	THIELON	Christiane
94	PLANEL	Gérard
95	TIXIER	Bernard
96	BEGUOIN	Eliane
97	VENTURINI	Maayan
98	COUTARD	Josette
99	CHANDRU	Nicole
100	DE SANTA ELENA	Sylvie



**Ces lots peuvent être retirés tous les mardis de 9 à 17 heures au local du Cercle ou lors de la Journée de Généalogie le dimanche 5 avril de 9 à 12 heures ou de 14 à 17 heures à Allan.**

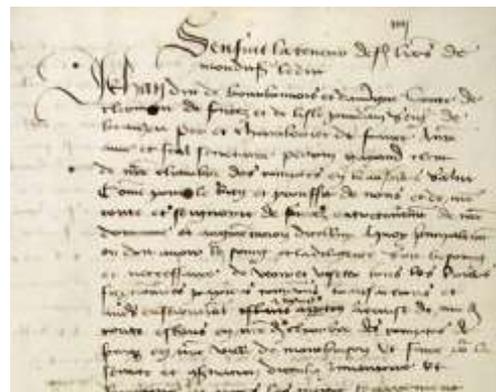
(pour le lieu, voir sur le site du CGDP : <https://www.genea26provence.com/> )

# Aux Archives départementales de la Drôme !

## Cours de paléographie

Voilà maintenant plus d'un an et demi que les cours de paléographie ne sont plus dispensés au CGDP. Bonne nouvelle ! **Les Archives départementales ont mis en place des cours pour débutants** qui ont commencé début octobre 2019. Ils ont lieu une fois par mois d'octobre à juin. S'il n'est plus possible de s'inscrire pour cette session, n'hésitez pas à vous renseigner pour celle de 2020-2021.

Les inscriptions ne se font que par téléphone auprès du standard des Archives : 04 75 82 44 80



## Nouvelles entrées

« Les **registres de l'état civil des communes drômoises** (4E) jusqu'en 2014 ont été versés aux Archives départementales de la Drôme. Leur consultation est maintenant possible en salle de lecture selon les règles de communicabilité en vigueur.

Les tables décennales (5E) sont en cours de cotation et seront prochainement disponibles. »

## En ligne

**313 tables des hypothèques** ont été numérisées et sont consultables en ligne, permettant ainsi de préparer chez soi sa venue aux Archives.

« Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, l'administration des hypothèques a mis en place un système ingénieux de tables et de registres, permettant, à l'aide d'un nom de famille, de retrouver à coup sûr les actes notariés relatifs à tous les biens d'un propriétaire (actes de vente, partages et même règlements de copropriété).

Ingénieux, mais parfois laborieux, puisqu'il est nécessaire de consulter quatre registres avant d'atteindre l'acte proprement dit. »

## Réservation de documents en ligne

**La réservation de documents** peut se faire en ligne. Ainsi dès votre arrivée vous pourrez commencer à travailler. Il faudra avant votre venue faire une demande via le formulaire, sur le site Internet des Archives départementales de la Drôme, au plus tard la veille de votre venue avant 13 heures.

# Joséphine et le facteur fallacieux (1<sup>er</sup> épisode)



Marsanne, Alexandre Debelle, 1836

**Les deux auteurs donnent aux lecteurs de la Lettre la primeur de cette histoire inédite ! Elle paraît en quatre épisodes tout au long de l'année 2020. Le récit est basé sur les actes de l'état civil de plusieurs villages et sur les articles de journaux de l'époque. Les personnages ont existé et les événements ont eu lieu...**

## *Joséphine, la fille (1)*

Marsanne, été 1837

Soudain, elle est entrée dans ma vie. Elle se dit être ma mère mais je ne la connais pas. Pas plus que je ne connais mon père d'ailleurs. Je ne sais même pas comment il s'appelle. Elle m'a affirmé se nommer Magdelaine Faucon<sup>1</sup> alors que moi je suis Joséphine, Joséphine Adrien. A mon avis, nous n'avons rien de commun l'une avec l'autre. Pourtant, ça serait tellement bien si seulement c'était vrai. Elle m'a expliqué comment j'aurais reçu mon nom. Un monsieur à la mairie de Crest, paraît-il, l'aurait choisi ; au petit bonheur la chance si vous me demandez ce que j'en pense. Je porte un nom de fille et un nom de garçon. Quand j'étais gamine je croyais qu'on ne savait pas que j'étais une fille et qu'on me laissait la liberté de choisir, quelle innocence ! Celle qui dit être ma mère m'appelle par mon prénom : Joséphine, comme tous les gens que je connais d'ailleurs. Mon nom de famille est Adrien. Je me demande encore qui sont mes vrais parents, ceux qui se nomment Adrien ? Moi, je ne connais personne avec un nom comme ça.

Magdelaine Faucon m'a raconté plein de choses de quand j'étais tout bébé. Elle dit que j'ai été déposée dans le tour d'abandon de l'hospice de Crest qui permet de confier

un bébé aux sœurs de l'hospice sans être vu. Et après, sœur Cyprienne m'a portée à la mairie et le monsieur qui a inventé mon nom a écrit sur un registre les vêtements que je portais à ce moment-là. Cette sœur Cyprienne est, paraît-il, celle qui m'a trouvée dans le tour. Elle m'a rapportée à l'hospice où je suis restée quelque temps mais je ne sais pas combien. Je ne me souviens de rien ; même pas que, tout bébé déjà, je passais d'une famille à l'autre comme j'ai appris plus tard.

Un de mes premiers souvenirs est celui d'une maison dans laquelle on me disait tout le temps que je devais être reconnaissante, que je devais prier le Bon Dieu pour le remercier de m'avoir placée finalement dans une bonne famille respectable où on suivait les règles du Tout Puissant avec amour, joie et allégresse. Je priais et priais encore, au moins trois ou quatre fois par jour. Mais on me faisait aussi travailler dur dans cette famille où la dame me tirait si fort les oreilles quand j'avais été méchante ou parce que je ne comprenais pas assez vite ce que je devais faire.

Je revois des fermes, des maisons dans des villages, je restais quelques mois et j'étais renvoyée encore ailleurs. J'habitais ici et là mais surtout j'y travaillais toujours. D domestique pour les uns, gamine à tout faire pour les autres, bergère surveillant des brebis, bergère courant derrière des chèvres. J'ai



Tour

<sup>1</sup> État civil du Poët-Célar (1793- An X) page 22

nettoyé des étables et des maisons mais je préférais déjà réparer des vêtements.

## Sœur Cyprienne

17 ans plus tôt, Crest les 18 et 19 mars 1820

C'était l'heure de la prière. Je venais de saisir mon rosaire quand j'ai entendu le petit bruit bien caractéristique du tour. Il grinçait un peu et j'entendais que la personne qui le faisait tourner essayait de l'empêcher de crisser pour ne pas attirer l'attention. J'ai reposé mon rosaire et me suis dirigée vers le mur qui enserme le tour. Et en effet, un tout petit bébé était couché sur la surface en bois arrondie de la partie tournante. Il ne pleurait pas, ne bougeait pas. Il dormait, ses petits poings serrés sous son minuscule menton. Je l'ai pris dans mes mains et l'ai couché sur mon bras, je me suis mise à chanter doucement une berceuse tout en berçant le bébé. D'un bon pas, je me suis rendue dans la pouponnière. Le silence était rompu par les pleurs de la petite Marie qui avait été déposée à l'hospice deux semaines plus tôt. Sœur Angélique qui exerce les mêmes activités que moi était en train de lui masser le ventre. A mon arrivée, elle a levé les yeux, hoché la tête et dit doucement : « J'arrive. »

Dès que la petite Marie, une fois calmée et silencieuse, a été remise dans son berceau, sœur Angélique et moi avons procédé à l'examen préliminaire de l'enfant. Nous avons fait appel à la sœur qui notifie toutes les nouvelles arrivées d'enfant. Elle notait toutes les particularités, tous les détails que nous remarquions à haute voix. A la fin de cet examen, la sœur copiste a donné à la petite un médaillon sur lequel était gravé le numéro qui lui était attribué. C'est notre manière d'éviter dès le début de prendre un enfant pour un autre.

Chez nous, les sœurs hospitalières, tout le monde à sa propre tâche. Sœur Ursule prépare à manger à toute la communauté, d'autres sœurs, comme sœur Angélique et moi, s'occupent exclusivement des enfants et d'autres encore travaillent dans le jardin et cultivent nos légumes. La prière seule nous rassemble à l'aube et au bout du jour. Le lendemain matin, notre mère supérieure m'a envoyée à la mairie pour faire enregistrer l'enfant.

La matinée s'annonçait peu différente du jour précédent, il ne faisait pas vraiment froid mais le vent qui avait pris possession de la ville, agitait féroce les branches des arbres, faisait s'envoler les chapeaux et les femmes devaient serrer à deux mains leurs jupes pour rester décentes. J'avais enveloppé l'enfant d'une écharpe supplémentaire pour la protéger au mieux, je la serrais doucement contre moi. Je lui fredonnais une comptine qui, je le savais d'expérience, calmait tous les petits enfants passés entre mes mains. Je ne me hâtais pas sachant que les em-

ployés de la mairie étaient en train de prendre place sur leur lieu de travail alors que notre communauté était sur pied depuis quelques heures déjà. Le jour se levait à peine et les rues sortaient lentement de la grisaille de la nuit. La porte de la mairie était entrebâillée indiquant par là au public qu'il pouvait y pénétrer librement. Je connaissais bien les lieux, je me suis dirigée sans hésitation vers la salle des actes de l'état civil. La porte était fermée aussi frappais-je deux coups qui résonnèrent bruyamment dans le silence matinal. Une voix étouffée me répondit d'entrer. Le grincement de l'huis m'a précédé. J'ai refermé doucement derrière moi et j'ai tourné mon regard vers le fond de la pièce. J'ai vu immédiatement Monsieur Latune, l'adjoint du maire préposé à l'état civil, assis derrière son bureau. Normalement, ce n'était pas lui qui s'occupait de l'état civil car c'est le travail du maire, entre bien d'autres activités, mais à ce moment-là nous n'avions pas de maire. Il s'est levé, a ajusté ses lunettes et m'a désigné une chaise près de lui pour me permettre de m'asseoir.

- « Eh bien ma sœur, qu'est-ce vous nous apportez aujourd'hui ? »

- « Un enfant bien jeune. Une fille<sup>3</sup> ! »

- « Bon, nous allons noter tout cela, mais dites-moi d'abord quand l'enfant a été trouvée. »

- « Hier soir, il était vers les neuf heures. »

L'adjoint a trempé sa plume dans l'encrier placé devant lui et a écrit les renseignements que je lui donnais.

- « Alors, qu'est-ce que cette enfant peut encore nous dire sur qui elle est ? Pardon ma sœur, je plaisante bien entendu. Je veux dire, voyons si ses vêtements nous permettent d'en savoir plus sur l'histoire de cette petite fille. Vous ne lui avez pas encore donné d'autres habits que ceux qu'elle portait hier, n'est-ce pas ? Je vois que l'enfant est emmaillottée dans deux langes, l'un de limoges rouge et l'autre de drap vert. Elle a aussi un drapeau<sup>4</sup> et un barde de toile et elle porte sur la tête deux bonnets, l'un de limoges rouge et l'autre de drap vert, non plutôt blanc. »

Etonnée de le voir hésiter entre le vert et le blanc, je lui ai dit :

- « Oui, en effet, plutôt blanc. »

- « Vous m'avez signalé qu'il s'agit d'une petite fille, je dois le noter aussi, a continué Monsieur Latune. Pour le



Enfant emmaillotté

Bonnet de bébé

<sup>3</sup> État civil de Crest (1817-1820) page 383

<sup>4</sup> Vieux morceau de linge ou d'étoffe. Ce qui sert à emmailloter un enfant (Dictionnaire général et grammatical - Napoléon Landais, 1839)

reste, je ne vois aucune indication trahissant l'identité de cette enfant. Bon, maintenant il faut lui trouver un nom. » Il a réfléchi un petit moment en se tapotant les lèvres de son index.

- « Nous sommes le 19 mars aujourd'hui, dites-moi ma sœur, vous qui connaissez mieux ces choses que moi, nous fêtons quel saint en ce jour ? »

Sans hésiter j'ai répondu : « Saint Joseph ! »

- « Eh bien voilà ! Son prénom est tout trouvé, ce sera Joséphine ! Qu'est-ce que vous en pensez ma sœur ? C'est un beau prénom pour une petite fille ! »

Avec conviction, j'ai approuvé de la tête.

Derrière nous, la porte a émis son grincement habituel signalant l'entrée d'une personne. Nous nous sommes tournés et nos regards se sont posés non sur une seule personne mais sur deux. Oui bien sûr, ai-je pensé, deux hommes pour servir de témoins à la présentation du bébé. Mon témoignage ne sera pas suffisant, deux présences masculines doivent appuyer mes dires et signer à l'état civil, les femmes comme moi ne sommes bonnes qu'à moucher et nettoyer les fesses des bambins. Les deux témoins nous ont salués poliment de la tête en s'avançant vers nous. Je les connaissais. Il y avait Monsieur Mercier, secrétaire en chef de la mairie, et Monsieur Bouchet dont la fonction est secrétaire adjoint.

- « Ah ! Très bien, vous voilà. Juste à temps. Voyez-vous, nous étions en train de chercher un nom pour cette petite fille », a dit Monsieur Latune. « Nous avons déjà trouvé son prénom, ce sera Joséphine. Auriez-vous une suggestion pour son nom ? Toutes les idées sont bienvenues. »

Monsieur Mercier s'est mis à se frotter la barbe d'un air inspiré, les yeux tournés vers le plafond.

- « Si vous permettez, j'ai toujours aimé Adrien comme prénom, il se pourrait qu'il trouve sa place dans cette circonstance. » dit-il avec une hésitation dans la voix.

Monsieur Latune, en approuvant de la tête, s'est tourné vers moi et m'a demandé mon opinion.

- « Un nom béni ! » ai-je répondu doucement. Je me souvenais en effet de l'existence d'un pape<sup>5</sup> portant ce nom de longues années avant celle que nous vivions. Ce ne pouvait donc qu'être agréable aux yeux du Seigneur.

Une fois l'acte rédigé, Monsieur Latune l'a lu à voix haute pour être approuvé par toute notre compagnie. Les témoins et l'adjoint au maire ont tous les trois signé. Je me suis ensuite levée, ai repris la petite Joséphine dans mes bras. Elle commençait à s'agiter, l'heure de son biberon approchait. Je n'allais pas arriver à l'hospice sans l'entendre réclamer son dû à grands cris, ça j'en étais sûre. Il allait falloir utiliser ma chanson miracle pour la calmer au mieux. Aussi ai-je pris congé sans plus tarder et je me suis

hâtée de rentrer en chantant, ma bouche collée à sa petite oreille. La bise n'avait pas faibli et j'ai retrouvé notre toit avec plaisir et reconnaissance.

Je passais à peine le portail lorsque j'ai vu la mère supérieure debout dans la cour en train de parler à une servante. Elle m'a fait un signe de la main me demandant de la rejoindre. Ses yeux se fixèrent sur le paquet qui se débattait avec vigueur, sa petite voix criant famine était tout aussi véhémence.

- « Quel nom ces messieurs de la mairie ont-ils donné à cette enfant, ma fille ? » m'a-t-elle demandé en caressant doucement la petite tête qui dépassait des écharpes.

La présence de notre mère supérieure m'a toujours impressionnée, je craignais de ne pas être à la hauteur de ses attentes car elle savait se montrer très dure envers quiconque n'obéissait pas aux règles qu'elle devait faire respecter. J'ai baissé la tête, je me suis faite aussi petite que possible et lui ai répondu :

- « Joséphine Adrien, ma mère. »

- « Ah ! Et pourquoi donc, ma fille ? »

Elle m'a regardée en souriant. « Bien entendu, je comprends pourquoi le prénom Joséphine a suscité les faveurs de ces messieurs mais Adrien ? »

- « Monsieur Mercier nous a avoué apprécier ce nom. »

- « Et il a eu raison de vous confier cette estime que je partage. Un de nos Papes portait ce nom. »

J'étais heureuse de constater qu'elle aussi connaissait le nom de ce saint homme et je n'avais pas à me reprocher mon orgueil.

- « Allez ma fille, il est temps maintenant de vous occuper de ce petit bout. Joséphine a impérativement besoin de langes propres, à en croire les effluves qui me parviennent... Je suis sûre qu'on va lui trouver une bonne adresse. »

Je n'ai pas pu m'empêcher de courber un peu plus le dos en fixant mes lourdes chaussures de cuir. Ce mouvement incontrôlé n'a pas échappé à l'œil vigilant de la mère supérieure.

- « Enfin, ma fille, vous savez bien que nous avons le devoir de nous séparer bientôt de cette enfant. Ne prenez donc pas cette mine de chien battu ! Elle sera traitée comme tous les enfants trouvés ou orphelins qui nous sont confiés. Il y en a tant ! Si nous les gardons, cet hospice sera complètement surpeuplé d'ici peu. Ne savez-vous pas qu'il passe parfois plus de cinquante enfants par an entre nos murs ? »

J'en étais bien consciente ce qui n'empêchait pas de me briser le cœur à chacun des départs.

La mère supérieure hésitait, je sentais qu'elle désirait me dire quelque chose. J'attendais, n'osant pas rompre cette



Mère supérieure

<sup>5</sup> Pape Adrien VI Adrian Boeijens (1459, à Utrecht - 24 septembre 1523, à Rome) 216<sup>e</sup> pape - Pape de 1522 au 24 septembre 1523 - Dernier pape non italien jusqu'à Jean-Paul II

conversation de mon propre chef. L'enfant grognait doucement et, par à-coups, ses petits pieds frappaient mon bras qui la soutenait.

- « Nous ne pouvons nous occuper de cette enfant que quelque temps. Nous ne devons pas nous attacher à elle car cela rendrait notre tâche encore plus cruelle qu'elle ne l'est déjà. Au contraire plus vite nous trouverons une famille où elle pourra grandir et travailler, mieux ce sera pour nous. Allons, sœur Cyprienne, je vous en prie, reprenez-vous et allez soigner cette enfant, faites votre devoir. »

Dans un soupir, je me suis redressée, ai salué notre mère supérieure et me suis rendue dans la nurserie. C'était mon devoir, je l'accomplirai jusqu'au bout.

## *Magdelaine Faucon, la mère (1)*

*Le Poët-Célar*

Joséphine Adrien est ma fille. Ce nom passe et repasse dans ma tête. Je m'y habitue peu à peu. Il prend sa place dans ma vie. Je le déguste et le digère comme un mets savoureux. Il est nouveau pour moi ne l'ayant pas choisi moi-même, pourtant c'est ma propre fille qui porte ce nom. Aujourd'hui, je demeure au village. Je ne rechigne sur aucun travail pour vivre avec mes enfants, leur fournir la nourriture et le logis que je dois louer.

Autrefois, j'habitais chez mon père mais je suis tombée enceinte et je n'étais pas mariée. Mon père est devenu fou de rage. Je ne pouvais pas compter sur la compassion ni la bienveillance de Marguerite Moulin<sup>6</sup>, ma belle mère. Elle ne m'a jamais bien considérée et comme je m'en doutais déjà, elle m'a laissée seule face à la colère noire de son époux.

Ma taille s'était épaissie, je prenais du poids et cela commençait de se voir. Un jour, d'un ton sévère, mon père m'a apostrophée sèchement :

- « Alors, qu'est-ce qui t'arrive ? Tu sais que tu commences à ressembler à une vraie truie. Il faut que tu te traînes à ne rien faire pour avoir un poids pareil. Tu ne boufferais pas en cachette, hein ! Dis-moi ! »

La peur au ventre, je lui ai avoué que je portais un enfant. Il ne m'a pas frappée mais sa fureur a éclaté sans entrave. Il hurlait tout contre mon oreille, il criait tellement fort que j'en devenais sourde. Quand il a reculé pour m'indiquer la porte d'un doigt tremblant de violence contenue j'ai entendu :

- « Fous le camp d'ici ! Hors de ma vue ! Tu n'as plus rien à faire dans cette maison, t'as compris ? Je veux plus te voir ! »

Ma sœur Elisabeth<sup>7</sup> est alors intervenue, elle a parlé longuement en ma faveur. Mon père est resté un bon moment intraitable et criait que j'étais la honte de la famille. Je n'étais qu'une traînée qu'il refusait de considérer encore comme sa fille. Puis, la fatigue aidant, il s'est un peu calmé et a fini par accepter ma présence sous son toit jusqu'à l'accouchement. Mais pour la suite il n'était pas question de le faire changer d'avis. Je devais décamper avec mon bâtard et c'était terminé, il ne voulait plus jamais entendre parler de nous.

Les jours suivants, l'ambiance de la maison est devenue détestable. Il m'évitait le plus possible, il me refusait une place à sa table. Je mangeais où je pouvais, avant ou après lui. Je n'existais déjà plus pour lui. Au début, j'avais espéré qu'il changerait d'avis quand il verrait mon petit mais je me suis bien vite rendu compte que même cet espoir était vain.

Mon frère et mes sœurs faisaient de leur mieux pour ne pas envenimer les choses mais ils ne pouvaient guère faire plus. Etienne, mon unique frère ne vivait plus à la maison depuis son mariage<sup>8</sup> avec Florence Geneves. Ils s'étaient installés à Bourdeaux et il se passait des semaines sans leur venue parmi nous. Louise<sup>9</sup>, une de mes sœurs aînées, était en pleins préparatifs pour son mariage<sup>10</sup> prévu pour la fin de l'année. Louise et Gabriel Fert, son promis, avaient la ferme intention de déménager à Dieulefit. Elle avait d'autres soucis en tête et s'opposer à notre père alors qu'elle avait elle-même besoin de sa bienveillance n'entraînait pas dans ses projets. Mes autres sœurs ne pensaient pas encore à se marier mais tenir tête à mon père pouvait leur rendre la vie difficile, je dois en convenir. Je me trouvais donc bien seule pour affronter mon malheur.

Ma situation était sans issue, il me fallait prendre mon destin en main mais je ne pouvais pas m'y résoudre. Jean Pierre et Jean Louis Faucon, mes cousins encore célibataires ayant à peu près le même âge que moi, m'apportaient un peu de soutien moral. Quand je les voyais et que nous parlions tous les trois, ils me témoignaient de la compassion. Cela me donnait du baume au cœur. Gentiment et avec beaucoup de tact, nos conversations me menèrent à comprendre la difficulté pour une fille mère comme moi de travailler pour gagner ma vie en m'occupant en même temps de mon enfant. Ils me suggéraient de le porter à Crest et de le confier aux religieuses de l'hospice.

L'idée seulement d'abandonner mon petit me faisait pleurer, le cœur serré de tristesse. J'essayais d'imaginer la réaction des gens autour de moi. Ce n'était pas difficile,

<sup>6</sup> État civil du Poët-Célar (An XI-1812) page 117

<sup>7</sup> État civil du Poët-Célar (1793- An X) page 34

<sup>8</sup> État civil de Chalancon (1813-1822) page 15

<sup>9</sup> État civil du Poët-Célar (1793- AN X) page 10

<sup>10</sup> État civil du Poët-Célar (1813-1822) page 100

mes cousins avaient raison. Je ne serais épargnée par personne. Aucune main bienveillante ne se tendrait vers moi pour m'aider, j'en étais bien consciente. Cependant prendre cette décision me tourmentait. Je tentais de tourner mon problème dans tous les sens pour trouver une solution moins dure mais je n'en découvrais point. L'heure de ma délivrance approchait, quelle ironie ! Une délivrance qui m'enfermerait dans mon chagrin de devoir me séparer de mon fils ou de ma fille. Car oui bien sûr, je me séparerais de mon enfant en le portant à Crest, je n'avais pas trouvé d'autre issue.

L'hospice est administré par des religieuses, cela me rebutait un peu puisque je suis protestante et ajoutait encore à ma répugnance à leur confier mon enfant. Je me disais que les sœurs ne verraient pourtant pas de différences entre un nouveau-né catholique et un petit sortant d'un ventre protestant.

Je ne voulais pas abandonner à jamais mon enfant. Je me disais : ce n'est qu'une question de temps. Je ne peux pas m'occuper d'un bébé en ce moment mais un jour pourtant, un jour viendra où je le pourrai. Alors je me suis promis d'aller le chercher dès que possible. Je n'avais aucune idée de ce que voulait dire pour moi dès que possible mais je ferais tout ce qui était en mon pouvoir pour le faire. Je devais laisser des traces pour être en mesure de le reconnaître quand je le rechercherais pour le prendre avec moi.

Comment faire ? Et bien... je coudrais moi-même les vêtements de mon nouveau-né. Je garderais précieusement un bout d'étoffe de chaque habit et avec ces preuves, je serais en mesure de le récupérer. Grâce à mon bon sens, j'avais imaginé un moyen de faire taire ma conscience mais restait encore le moment de passer à l'acte. Avec désespoir je voyais approcher le jour de l'accouchement en portant mes mains sur mon ventre de plus en plus distendu. Cela voulait dire pour moi le jour de ma visite à Crest, le jour du renoncement, le jour du dépôt dans le tour d'abandon, le jour de la séparation.

Puis l'heure de la naissance est venue. Bien qu'elle n'ait pas la moindre expérience de sage-femme, ma sœur Elisabeth m'a prêté main forte pendant l'accouchement. Elle a toujours possédé un esprit pratique et elle était la plus débrouillarde de la famille. Les bavardages des femmes l'avaient éclairée depuis de longues années sur le déroulement de la mise au monde des enfants. La mise-bas des animaux à la ferme n'avait plus aucun secret pour une jeune fille dégourdie comme elle et il existe peu de différences entre nous et les bêtes. Ma fille est apparue entre mes jambes après un accouchement relativement rapide et heureusement sans imprévu. Je n'ai pris que peu de temps pour me remettre

de ma fatigue et de ma douleur. Tout était prêt, tous les petits vêtements attendaient dans un coffre de revêtir mon nouveau-né. Le lendemain, j'ai habillé mon bébé et nous avons pris le chemin de Crest. Habituellement le voyage à pied est très long pour un bon marcheur pourtant j'ai eu la chance, encore une fois, de profiter de l'aide de mes cousins. Ils avaient emprunté une mule et une charrette à je ne sais qui. Peut-être l'ai-je su mais cela m'est complètement sorti de la tête. Assez vite, nous sommes arrivées à Crest. J'ai cherché un endroit où je pouvais faire boire la mule qui m'avait épargné cette marche épuisante dans mon état. J'ai tapoté sa croupe et Elisabeth s'est occupée d'elle pendant que je prenais ma fille dans mes bras et avec elle, j'ai suivi la rue menant à l'hospice, accablée de tristesse.

### *J oséphine, la fille (2)*

Les souvenirs de ma petite enfance restent assez vagues dans mon esprit. Je n'avais pas le temps de m'attacher à une personne en particulier. Des images me reviennent en mémoire d'une ferme, d'un mur qui menaçait de s'écrouler, d'une grange où je sautais de ballot en ballot en criant de peur parce qu'un chien inconnu aboyait en dessous de mes petites jambes, ses yeux de démon rivés sur moi. Les animaux ne semblaient pas aimer la petite fille que j'étais. Un autre souvenir est encore bien présent. La truie d'une habitation où j'ai vécu essayait tout le temps de manger mes chaussettes de laine ou le bas de mon tablier quand je passais à proximité de son groin. J'en avais peur et en plus je me faisais gronder par ma mère nourricière lorsque je rentrais dans la cuisine avec des accrocs dans mes habits. Ce n'était pas des habits de princesse que je portais, loin de là, et pourtant je ne devais ni les salir ni les déchirer. J'aimais bien les poules et surtout je riais aux éclats en voyant les canards qui se dandinaient si drôlement dans leur hâte de se jeter dans leur mare.

Je revois vaguement quelques vieilles grands-mères. C'étaient elles qui me surveillaient à l'heure des travaux agricoles

saisonniers. Je n'ai retenu le nom d'aucune d'entre elles. Je ne me souviens nettement du visage que d'une seule. Un jour, je jouais avec le chat à ses pieds. Elle raccommodait des habits comme à son habitude. Elle a tiré un petit tabouret vers sa chaise et m'a dit en tapotant le siège : « Petite ! Viens ici ! Assieds-toi à côté de moi ! Je vais te montrer quelque chose. »

Dans ses mains ridées et déformées par son grand âge, elle tenait d'une main une étoffe qui m'a semblé magnifique par sa blancheur et sa finesse et de l'autre ses doigts serraient une aiguille d'où partait un fil aussi fin et



Vieille femme à son ouvrage,  
Rouillac

blanc que l'étoffe. Pendant de longues minutes j'ai regardé comment elle piquait le tissu, faisait ressortir l'aiguille un peu plus loin en un point très serré puis recommençait encore et encore. J'étais fascinée par la minutie de ce travail. J'aurais pu rester longtemps à contempler l'avance de l'aiguille. Alors quand la grand-mère m'a glissé l'étoffe dans les mains et m'a tendu l'aiguille en me disant : « Allez, à toi ! Tu vas voir, ce n'est pas très compliqué. Il suffit de s'appliquer. » J'ai voulu faire du mieux possible. Et j'y suis arrivée ! Lentement bien sûr mais avec une concentration que je n'avais jamais eue jusqu'alors, j'ai réussi à faire des points presque aussi serrés que ceux de la grand-mère. Rayonnante de joie, j'ai levé les yeux de mon ouvrage pour regarder avec fierté celle qui ouvrait un monde nouveau pour moi. En faisant ce mouvement, l'aiguille a suivi et s'est enfoncée profondément dans mon doigt. Le sang s'est mis à couler, deux gouttes rouge vif se sont étalées sur la blancheur du tissu. La grand-mère m'a arraché l'ouvrage des mains, m'a poussé de mon tabouret en me donnant une claque sur la tête : « Va-t'en vilaine fille ! Jamais je n'arriverai à ravoire ce corsage même en le lavant dix fois ! »

Dans une autre ferme, quelque temps plus tard, le maître m'a apostrophée alors que je cassais des noix, assise par terre dans la cour, une grosse pierre dans la main. Je me suis levée, ai tapoté mon tablier pour faire tomber les petits morceaux de coquilles. Pendant ce temps le maître était rentré et s'était assis dans son fauteuil recouvert de velours cramoisi. Sur le seuil, j'ai attendu qu'il me dise de m'avancer jusqu'à lui.

- « Viens ici Joséphine ! » m'a-t-il dit de sa grosse voix qui me faisait battre le cœur.

Je me suis approchée, mes mains croisées dans le dos et les yeux baissés. J'avais peut-être encore fait une bêtise sans le savoir. Je craignais le pire, ce devait être grave, il ne m'avait jamais adressé la parole directement comme ça.

- « Demain tu iras avec Marie pour garder les brebis avec elle. Elle te dira ce que tu dois faire. Allez ! Va-t'en ! J'ai du travail qui m'attend. »

Je n'ai pas attendu qu'il me le dise deux fois. En un instant, j'étais dehors, contente de m'en tirer à si bon compte. En courant, j'ai fait le tour du corps de la ferme pour me retrouver dans la bergerie, Marie s'y trouvait toujours quand elle ne cheminait pas avec les bêtes. Elle était la bergère de ma famille nourricière du moment. On disait qu'elle était un peu simplette mais je ne savais pas ce que ça voulait dire. Je l'aimais bien, elle était gentille avec moi. Elle avait dans les seize ans et moi à l'époque je

devais aller sur mes sept ans, je crois. Marie n'était pas très bavarde et je trouvais qu'elle parlait drôle mais je ne le lui disais pas. Plus tard, j'ai compris qu'elle bégayait. Pourtant quand elle parlait au chien ou aux brebis, elle ne bégayait plus du tout.

Ce soir-là, j'ai dormi pour la première fois dans la paille de cette ferme, à côté de Marie. Je me suis endormie difficilement tellement mes pensées s'éparpillaient en tous sens pour revenir en une ronde continue. J'entendais le souffle régulier de la bergère. J'enviais son insouciance tandis que les brins de paille me piquaient les joues, les bras, faisant s'envoler mes idées et m'empêchant de trouver le repos. Au matin, juste au moment où le sommeil s'était enfin emparé de moi, Marie m'a secouée par l'épaule pour me réveiller. La tête lourde, les membres moulus, je me suis levée. J'ai mangé le quignon de pain et le bout de fromage de chèvre qu'elle m'a tendus avec un bon sourire. Je n'ai pas répondu à sa bienveillance, je dormais debout. Marie est allée vers le réservoir d'eau des bêtes. A plusieurs reprises, des deux mains, elle a puisé un peu de liquide et l'a projeté sur son visage. Je l'ai imitée

comme j'ai pu. Des brins de paille voguaient sur l'onde, je les ai jetés en même temps sur ma figure. Tout le devant de mon sarrau était trempé mais j'étais éveillée, toute trace de sommeil s'était envolée. Marie riait encore en soulevant la clenche de la porte. Le troupeau est sorti en un flot ininterrompu. Il y a eu des bousculades comme chaque fois mais les brebis n'avaient besoin des encouragements de personne et encore moins des aboiements du chien pour sentir que c'était pour elles

l'heure de se rendre dans les prés. Les parfums de la terre ont assailli mes narines. En suivant lentement le troupeau, nous passions d'un bosquet de lilas à un parterre de violettes, les odeurs du printemps ont participé à l'apprentissage de ma nouvelle activité.

Avec beaucoup de patience, Marie m'a montré comment m'y prendre pour garder les brebis et me faire obéir du chien. Toutes ces journées passées dehors me plaisaient. Les jours de pluie ne nous gênaient guère. Nous trouvions toujours un arbre assez touffu qui nous abritait suffisamment jusqu'à ce que la pluie devenant trop forte nous fasse reprendre le chemin du retour. Les petites ondées ne nous faisaient pas peur. La grande cape de Marie nous servait de toit sous lequel nous nous abritions. Nous dormions toutes les nuits dans la bergerie, sur le foin accumulé sur la soupente au-dessus des brebis. J'ai appris comment aplatir le foin pour qu'il devienne une couche douce sans les picotements de ma première nuit. Ce foin



Bergère, Julien Dupré

qui bruissait en dégageant un effluve odorant qui reste aujourd'hui encore la senteur attachée à ce moment de ma vie. Mais il n'y avait pas que les courses dans la campagne derrière les brebis. La période de l'agnelage nous faisait lever de temps en temps au milieu de la nuit. La mise-bas ne se faisait pas toujours naturellement, il fallait donc surveiller les futures mères au cas où notre aide se révélerait utile.

Les années ont passé, les saisons se succédaient avec leurs diversités. Chacune avait des similitudes, les divergences leur donnaient leur propre saveur. Le parfum du printemps réjouissait les cœurs, la douceur de l'air se communiquait à l'humeur des gens et des animaux rendant moins dures les corvées que l'on ne pouvait fuir. C'était le temps des grandes lessives, le linge de maison et tous les chauds vêtements de l'hiver passaient entre les mains glacées des femmes agenouillées au bord du ruisseau, je n'y échappais pas. L'été était accompagné des travaux éreintants dans les champs auxquels toute la maisonnée devait participer. J'espérais souvent n'avoir qu'à charrier, pour soulager la soif de la famille, les boissons mises à rafraîchir au fond du puits. Mais il y avait aussi aux heures torrides les siestes trop courtes à l'ombre des gerbiers. J'aimais les couleurs de l'automne, le ramassage des châtaignes et même le jour épuisant où le cochon était tué avec sa cohorte de gens, de voisins, d'amis, tous embauchés pour en finir au plus vite et mettre en sécurité pour un an un monceau de cochonnailles. Malgré le froid,

l'hiver était une belle saison, les rires et les cris qui fusaient à l'écoute des contes et des histoires racontées autour du feu de la cuisine bondée me plaisaient beaucoup. Je ne pouvais assister qu'aux veillées de la ferme car je n'étais jamais invitée à me rendre dans les fermes voisines, je le regrettais bien. Le temps s'écoulait, paisible : chaque chose avait sa place immuable, chaque événement était prévisible et arrivait immanquablement au moment attendu.

Et puis un jour, Marie n'a plus été là. Elle a disparu sans un mot, sans m'avoir prévenue. Désorientée, je me suis sentie abandonnée. Consternée de son absence, la tristesse s'est emparée de moi, Marie me manquait déjà. Abasourdie, je me suis rendu compte que je devais à présent m'occuper seule du troupeau. Puis peu à peu, perfidement, la fierté s'est insinuée dans ma tête. C'était moi désormais la gardienne des brebis et moi seule. Le départ de Marie m'en attribuait le droit sans partage.

Je n'ai jamais su la cause de sa disparition, je ne l'ai jamais comprise non plus. J'ai pris cette nouvelle charge sur mes épaules, personne ne me l'a confiée, personne n'a eu l'idée de vérifier si j'en étais capable. C'était comme si Marie n'avait jamais existé et que j'avais toujours été là. Et les saisons ont repris leur cours inaltérable et bientôt, me disaient les gens, j'allais avoir dix-sept ans.

*A suivre dans la prochaine Lettre...*

**Christine GARAUD et Richard TROOST**

**Famille de Joséphine Adrien :**

Magdelaine Faucon, sa mère  
Paulin Faucon, demi-frère de Joséphine  
Marguerite Moulin, belle mère de Magdelaine Faucon  
Elisabeth Faucon, sœur de Magdelaine Faucon  
L'oncle César, César Barnier, époux d'Elisabeth Faucon  
Etienne Faucon, frère de Magdelaine Faucon  
Florence Geneves, belle sœur de Magdelaine Faucon  
Louise Faucon, sœur de Magdelaine Faucon  
Gabriel Fert, promis de Louise Faucon  
Jean Pierre Faucon, cousin germain de Magdelaine  
Louise Bonnet, épouse de Jean Pierre Faucon  
Jean Louis Faucon, cousin germain de Magdelaine  
Jeanne Raffin, épouse de Jean Louis Faucon  
Jeanne Faucon, fille de Jean Louis Faucon

**Famille d'André Barthélemy Ponçon, époux de Joséphine, facteur rural :**

Veuve Ponçon, mère d'André Barthélemy Ponçon  
Marie Joséphine Ponçon, fille d'André Barthélemy et Joséphine Adrien  
Pierre Ponçon frère d'André Ponçon  
Marie Peysson, belle sœur d'André Ponçon  
Antoine Ponçon frère décédé en 1835 pendant son service

**Voisins de Magdelaine Faucon :**

Marguerite Archinard  
Marie Lafond  
Auguste Lafond, fils de Marie Lafond  
Marie Tournillon, fille de Marguerite Archinard  
Pierre Paul Marcel  
Jean Louis Peysson

**Personnalités du Poët-Célarde et Marsanne :**

Maire Auguste Peysson, maire du Poët-Célarde en 1837  
Henry Blanc, instituteur public du Poët-Célarde en 1837  
Henri Xavier Jarrias, adjoint à la mairie de Marsanne  
Monsieur Colombier Coste, adjoint à la mairie de Marsanne  
Victor Oullion, le garde champêtre au Poët-Célarde en 1837  
Marie Calvier, accoucheuse à Marsanne  
Joseph Ollivier, riche propriétaire à Marsanne

Sœur Cyprienne, religieuse, Sœur Hospitalière à Crest en 1820  
Sœur Angélique, religieuse, Sœur Hospitalière à Crest en 1820  
Madame Ricou, veuve Martin, portière de l'hospice de Crest en 1820  
Monsieur Latune, adjoint au maire de Crest en 1820  
Monsieur Mercier, secrétaire en chef de la mairie de Crest en 1820  
Monsieur Bouchet, secrétaire adjoint de la mairie de Crest en 1820

Docteur Muston, médecin à Bourdeaux en 1843  
Docteur Ladreyt de la Condamine, médecin à Bourdeaux en 1843

Gendarmes de Bourdeaux en 1843 :  
Charles Ferrier, brigadier, (Villefranche, Aveyron (1798))  
Jacques Charron, gendarme (Saint-Léger-Triey, Côte d'Or (1796))

Un Juge de Paix de Marsanne (le nom Lenoir est fictif)  
Mères supérieures de l'hospice de Crest de 1820 et 1851 (noms inconnus)  
Les maîtres et les familles où Joséphine a habité nous sont inconnus.

## *Recherchez vos ancêtres huguenots réfugiés à Genève*



Genève, Les ponts de l'Isle, Christian Gottlob Geissler (1729 - 1814)

**On estime que, pendant la période du Grand Refuge (de 1680 à 1715), 180 000 Huguenots français quittent le pays, constituant ainsi le plus massif mouvement de migration de l'histoire de France. Or, on constate souvent dans les généalogies que le lien n'est pas fait entre leur origine française et leur histoire familiale dans le pays d'adoption. C'est particulièrement sensible pour certains villages drômois où souvent plus de la moitié de la population pratiquait la religion réformée.**

### *Aperçu historique*

En France, après la Révocation de l'Édit de Nantes, le 18 octobre 1685, l'exercice de la RPR « Religion prétendument réformée » est interdit ; les temples, les maisons servant de lieu de culte sont rasés. Les protestants doivent se convertir et leurs enfants doivent être baptisés en la religion catholique. Dans les faits, les « Nouveaux Convertis » restent attachés à leur religion. Par exemple, à leur décès, ils sont enterrés en dehors du cimetière pour « n'avoir montré aucune marque de catholicité ». Certains continuent de la pratiquer dans les « assemblées du désert » au risque d'être condamnés à la prison ou aux galères ; d'autres prendront le chemin de l'exil. Pour tous les protestants du Sud-Est de la France, Dauphiné, Vivarais, Cévennes, Languedoc, Provence, la ville de Genève est souvent la première destination. Certains repartent vers d'autres destinations en Suisse ou en Allemagne ; d'autres s'y établissent.

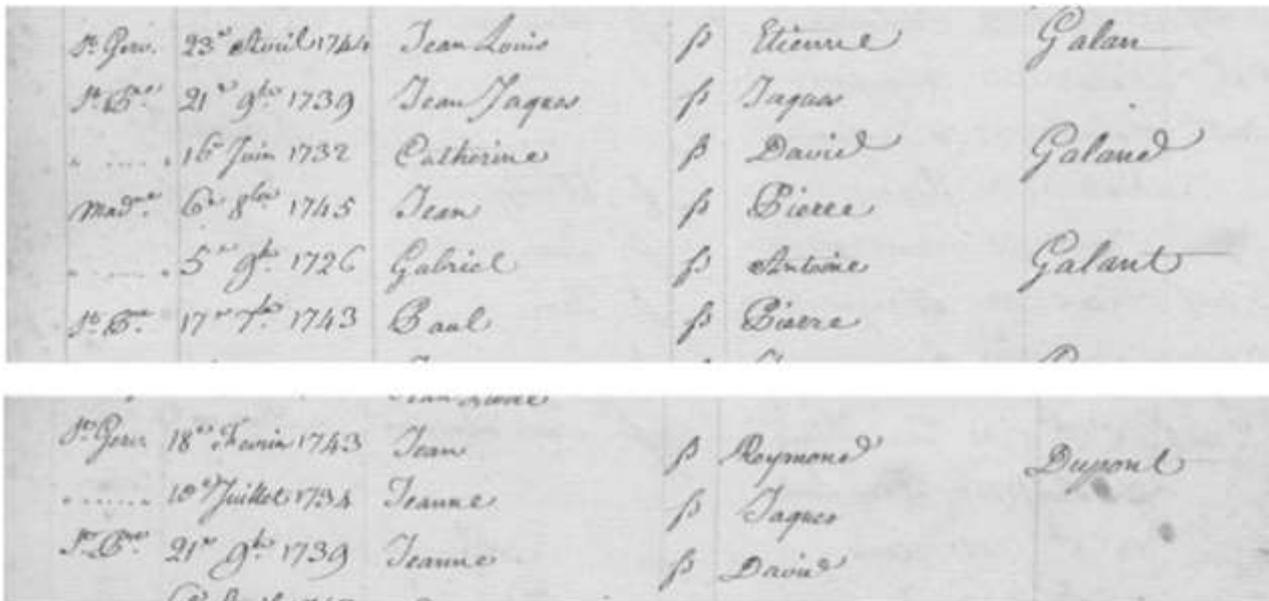
La ville de Genève est administrée par un « Petit Conseil » qui prend toutes les décisions de nature politique et administrative.

Le « Consistoire » des pasteurs gère la stricte obéissance calviniste et prend les mesures de nature religieuse et morale. Le contrôle social est poussé et les rappels à l'ordre pour « paillardise », « mariage anticipé », « différent familial » « ouverture des boutiques le dimanche »... sont de mise.

Les réfugiés protestants à Genève sont assistés par la Bourse française. Ceux qui s'établissent à Genève passent par plusieurs étapes. S'ils ont été baptisés dans la religion catholique, ce qui est généralement le cas, ils passent devant le Consistoire où, « prosélytes », ils doivent abjurer les « erreurs du Papisme ». Ensuite, ils peuvent demander, devant le Conseil, à être reçus comme « habitants » : ils prêteront serment et devront cotiser à la Bourse française. Ensuite, seulement ils pourront se marier, leurs enfants ne seront pas « citoyens » mais seulement « natifs » avec des droits restreints, les plus éminents pouvant ensuite accéder à la bourgeoisie sur décision du Conseil et moyennant finances.



La même recherche pour ses parents nous donne le mariage de Jean Jaques mais pas son épouse ! La photographie de l'acte complet au temple de Madeleine par un généalogiste bénévole genevois le retrouve. Tout ceci n'est pas facile pour des prénoms aussi courants et pour un nom de famille à l'orthographe fluctuante. Des vérifications et recouplements sont nécessaires.

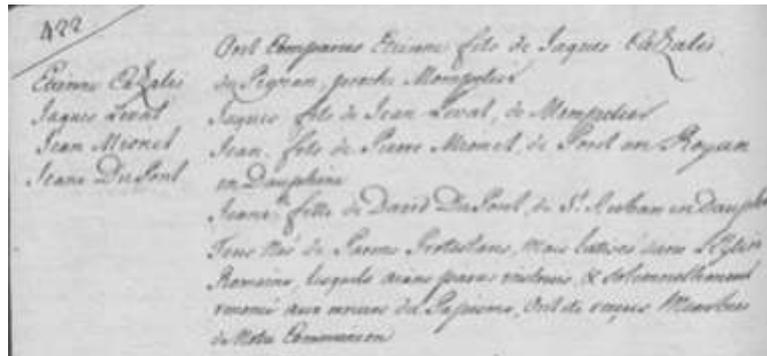


Les dates coïncident pour un mariage le 21 novembre 1739 de Jean Jaques Galland fils de Jaques avec Jeanne Dupont fille de David. Le même généalogiste me photographie l'acte complet au temple Saint-Pierre et il indique : « Jean Jaques Galland fils de feu Jaques Galland habitant de Genève et Jeanne Dupont fille de David Dupont de Saint-Auban en Dauphiné ». On est bien en présence de réfugiés huguenots.

Il faut donc rechercher la réception comme habitant dans le livre de Perrenoud ou dans les registres du Conseil. Chaque volume des registres du Conseil comporte un index des noms ou sujets traités. Un balayage systématique des index peut être nécessaire et riche d'informations sur la vie quotidienne à Genève. Dans la plupart des cas, la date du mariage suit généralement de très peu celle de la réception comme habitant.

*Jaques fils de Jaques Galand de Minglon Pion de Pic  
Chapelier a été reçu habitant en satisfaisant à la Bourse  
Francoise et au serment*

Jaques, fils de Jaques de Menglon en Dauphiné, chapelier, est reçu habitant le 31 décembre 1738 (la profession coïncide et je ne me suis pas trop inquiété du doute sur le nom). Il n'y a que les hommes dans les registres du Conseil mais j'ai retrouvé sa femme Jeanne Dupont comme prosélyte dans les registres du consistoire le 29 novembre 1737.



Pour avoir une idée de la date de naissance des deux époux, on peut rechercher leurs décès : Jean Jaques Galland est décédé à Genève le 4 juillet 1787 à l'âge de 75 ans, et est né vers 1712 à Menglon ; Jeanne Dupont est décédée à Genève le 8 juillet 1770.

Ensuite, nous retournons en France aux relevés du CGDP et aux archives en ligne de la Drôme. On trouve sans trop d'ambiguïté :

- Jean Jaques Galland , fils de Jaques et de Marie Rey, né aux Bois Hameau de Menglon le 9 mars 1712, parrain Jean REY (son oncle) et marraine sa femme Claude Girard. Effectivement, « Les Bois » et le hameau proche « Les Gallands » sont le berceau de très nombreux Galland.
- Jeanne Dupont, fille de David Dupont et Jeanne Almeras, née à Saint-Auban-sur-Ouvèze le 1<sup>er</sup> décembre 1716, parrain Jean Almeras. Deux oncles Almeras de Jeanne Dupont se retrouveront également à Genève.

L'acte de naissance de Jean Jaques comporte une particularité curieuse et peu courante qui a compliqué la recherche. Il y a deux jumeaux, nés le 9 et le 10, tous deux baptisés le 10 et tous deux nommés Jean-Pierre ! Heureusement pour moi, une mention marginale indique « Le citoyen dénommé ci-contre a toujours été connu sous le nom de Jean Jaques au lieu de Jean Pierre ».

Un peu curieux ce terme de citoyen qui indiquerait une mention marginale plus tardive après la révolution, par qui et pourquoi ?

La recherche généalogique décrite ci-dessus peut a posteriori sembler linéaire et sans accrocs, bien entendu elle n'a pas été sans fausse piste. Il y a une bonne dizaine d'autres Galland reçus comme habitants dans l'ouvrage « Le livre des Habitants de Genève », j'ai pu retrouver pour la plupart leurs origines en Dauphiné, Languedoc ou Provence.

J'ai aussi complété mes recherches à Genève avec divers documents, testaments et autres. Jean Jacques Galland dit Jacob, admis à la bourgeoisie le 13 février 1790, est décédé à Genève le 25 mars 1823 après, semble-t-il, des ennuis de fortune. Enfin, je n'ai pas pu expliquer pourquoi son fils Gabriel s'est établi dans la Manche à Beauvoir vers 1805. A l'époque, Genève est intégré à la France et chef-lieu du Département du Léman. C'est aussi l'époque où l'on entreprend de grands travaux pour la canalisation du Couesnon et la poldérisation de la baie du Mont-Saint-Michel. Gabriel Galland possédait une parcelle de polder sur la rive gauche du Couesnon qui porte encore aujourd'hui le nom « Enclos Galland ».

## Les Galland à Genève

Sources Perrenoud, *Registre du Consistoire et Registre du Conseil*

L'identification des nombreux Antoine, Jean et Gabriel n'est pas facile. On ne fait pas vraiment de distinction entre GALAND et GALLAND. Les nombreuses descendance genevoises ne sont pas détaillées.

Habitant le 16/4/1697, Jacques Galland de Grenoble, corroyeur, fils de Daniel Galland et Madeleine Granger

∞ Jacques Galland et Louise Guay Vandœuvres (Genève) le 2/05/1687

+ Jacques Galland Genève 26/01/1729

+ Madeleine Granger Genève le 22/05/1695

Habitant le 7/11/1710, Jean Galland, de Menglon, du Dauphiné, soldat en la garnison

° fils d'Isaac et Marguerite Morin Menglon le 02/03/1692

+ Jean Galland Genève 15/10/1727 - 35 ans soldat



Habitant le 12/8/1718, Jean Galland , fils de Gabriel, de Menglon en Dauphiné, cordonnier soldat  
 + Jean Galland le 6/07/1744, 80 ans cordonnier  
 ° Probable fils de Gabriel Galland et Bille Galland

Habitant le 24/4/1726, Antoine Galland fils d'Antoine, de Menglon en Dauphiné, faiseur de bas  
 Prosélyte le 13/04/1719

Identification difficile car plusieurs Antoine fils d'Antoine

+ Antoine Galland ,Genève le 23/10/1779 - 87 ans faiseur de bas

° Antoine Galland, Menglon le 27/12/1693, fils d'Antoine Galland et Anne Royer

Ou bien, plus probable, car frère des deux suivants prosélytes à la même date et car Antoine est parrain à Menglon en 1723 :

° Antoine Galland, Menglon le 29/01/1690 fils d'Antoine Galland et Anne Galland

∞ Antoine Galland et Suzanne Madeleine Rey, Genève le 24/11/1728

Prosélytes le 6/04/1719, Gabriel Galland et François Galland son frère de Menglon

+ Gabriel Galland Genève le 21/08/1760 âge 62 ans

° Gabriel Galland, fils de Antoine Galland et Anne Galland, Menglon le 22/12/1697

∞ Gabriel Galland et Madeleine Degumin, Genève le 5/11/1726

° François Galland fils de Antoine Galland et Anne Galland, Menglon le 9 /07/1694

**Habitant le 3/12/1738, Jacques Galland fils de Jacques, de Menglon en Dauphiné, chapelier**

**L'objet de cet article**

Habitant le 6/6/1741, Jacques Galland fils d'Antoine, de Veynes en Dauphiné, faiseur de formes de souliers

Prosélyte le 4 avril 1735 Jacques Galland fils d'Antoine, de Valdrôme

+ de son père Antoine Galland, habitant Genève, le 27/10/1757, âgé de 80 ans, faiseur de forme de chaussures

+ de sa mère Madeleine Gondre, Genève le 12/01/1757

Habitant le 13/8/1745, Jean Galland fils de Pierre, de Seyne-en-Provence, chapelier

+ Jean Galland, Genève le 31/05/1758 - 38 ans chapelier

∞ Jean Galland fils de Pierre habitant et Marguerite Isoard fille de Jean Isoard, de Menglon, Genève le 6/10/1745

Prosélyte le 25/02/1745, Jean Antoine Galland fils de Jean, de Menglon

° Jean Antoine Galland fils de Jean Galland et Claudine Duseigneur, Menglon le 29/08/1723

Prosélyte le 29/01/1746, Pierre Galland fils de Pierre, d'Aix en Dauphiné

Habitant le 18/11/1747, Antoine Galland fils de Claude, de Menglon en Dauphiné, tailleur

∞ Antoine Galland et Marie Morel, Saint-Pierre Genève le 20/04/1748

∞ Antoine Galland et Catherine Emilie Dubois, Saint-Gervais Genève le 17/03/ 1759

+ Antoine Galland Genève le 02/05/1780, 65 ans, tailleur

° Probable fils de Claude Galland et Françoise Tuvel ou Turel le 16/04/1719

Habitant le 2/12/1757, Pierre Galland fils d'Etienne, de Die, chamoiseur

Prosélyte le 18/03/1756

∞ Pierre Galland fils de Etienne avec Marie Pommaret, Saint-Pierre le 27/07/1758

+ 23/12/1806 Plainpalais Genève âgé de 76 ans

° Probable fils d'Etienne Galland et Anne Galland, Menglon le 9/01/1729

Habitant le 6/4/1744, Louis Galland fils d'Etienne, Menglon Dauphiné, domestique

∞ Louis Galland et Elisabeth Boiteux, Saint-Gervais Genève le 23/04/1744

+ Louis Galland, Eaux-Vives Genève le 31/12/1807

° Probable frère du précédent, fils de Claude Galland et Françoise Tuvel, Menglon le 19/02/1716

Habitant le 7/12/1757, Galland Etienne fils de Pierre, de Die, domestique

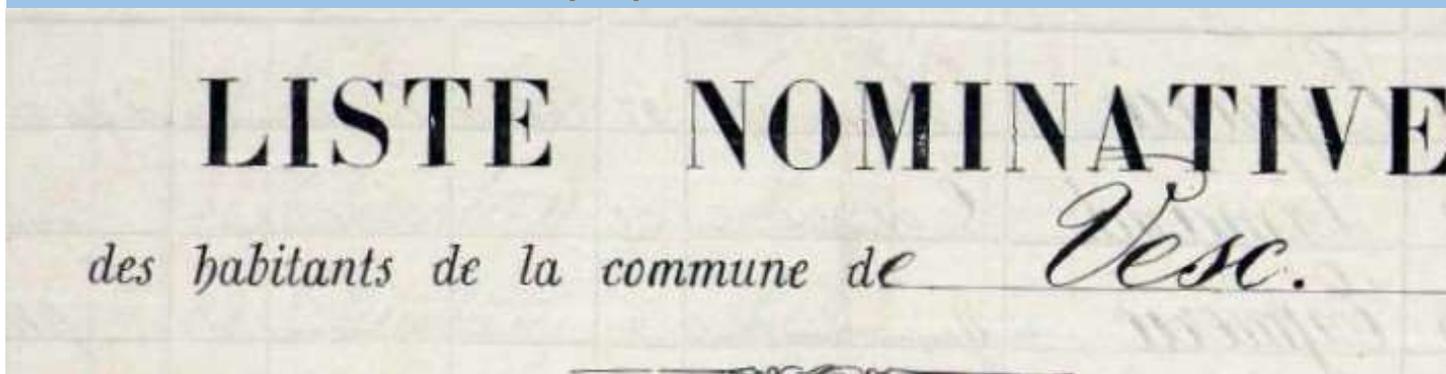
Prosélyte le 22/08/1771 Gabriel Galland, gipier, de Cabanel-Tréban en Languedoc

∞ Gabriel Galland et Catherine Mathey le 27/10/1771

+ le 5/5/1787 Genève (testament)

**Dominique GALLAND**

# Remarques sur le dénombrement de la population de 1891 à 1896



## Dénombrement 1891

### Répartition

Dans ce dénombrement, la rue du village où chaque personne habite est encore indiquée. Ci-dessous, vous trouvez deux listes : à gauche, une liste provenant du dénombrement de 1886 et, à droite, celle du dénombrement de 1891.

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX SECTION DE BESSE	NOMBRE				
	en 1886	en 1891	en 1886	en 1891	en 1891
1 <sup>er</sup> Quartier, section de Besse (ancien) L'agglomération.					
Rue de la Noirie	5	5	19	16	3
Place de la Liberté	5	5	13	13	-
Rue du Temple	2	2	6	6	-
Grande Rue	10	10	36	36	-
Rue des Ecoles	6	6	18	18	-
Rue Centrale	7	7	16	16	-
Rue de la Cure	5	5	11	11	-
Rue et Place Amédée	6	5	12	12	-

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTION DE BESSE	NOMBRE				
	en 1886	en 1891	en 1886	en 1891	en 1891
1 <sup>er</sup> Quartier, section de Besse (ancien) L'agglomération de Vesce.					
Rue de la Noirie	6	6	21	21	
Place de la Liberté	5	5	3	3	
Rue du Temple	2	2	6	6	
Grande rue	6	6	19	19	
Rue des Ecoles	5	6	15	15	
Rue centrale	7	7	15	15	
Rue de la Cure	4	4	18	18	
Rue de la Métairie	6	6	9	9	
Place du Cimetière	1	1	3	3	
Totaux de la population agglomérée et habitée.	42	43	119	119	

Il est surprenant de constater que certaines rues perdent beaucoup d'habitants. Nous voyons aussi que l'on a ajouté une rue ou disons plus exactement que l'on a divisé un lieu en deux. Sur la liste de 1886, il y a une « Rue et Place Cimetière », tandis que la rue et la place sont mentionnées séparément sur la liste de 1891.

### Population

La population continue de diminuer de 714 en 1886, à 639 en 1891.

Appel des chiffres inscrits dans l'état modèle N° 4.

NOMBRE		
en 1886	en 1891	en 1891
714	639	639

Le chef-lieu de canton et le chef-lieu des communes ont été classés par ordre de population décroissante le 30 mai 1886, et les autres à la population croissante.



## Domestiques et bergers

A Vesc, en 1891, il y a 44 domestiques. Nous avons pu identifier 35 de ces domestiques. Beaucoup de ces domestiques font partie de la famille proche ou plus éloignée de leurs employeurs. Si l'on fait abstraction des 5 membres de la famille très proche (frère, fils, beau-père et beau-fils), nous avons un total de 39 domestiques.

Un aperçu :

Années	Habitants/ domestiques		
	Domestiques	Nombre habitants	Pourcentage
1836	82	1101	7,45 %
1881	41	752	5,45 %
1886	45	714	6,30 %
1891	39	639	6,10 %

Mais il y a aussi des individus qui deviennent membre de la famille du patron. Dans l'article sur le dénombrement de 1886, nous avons déjà parlé d'Eléonore Louise Die qui se marie le 21 mars 1896<sup>1</sup> avec son employeur Camille Benjamin Alaise.

Fany Anaïs Noyer est née le 24 novembre 1876 à Vesc<sup>2</sup>. Elle est la fille de Jean François Noyer et Suzanne Résidalie Plèche. En 1891, elle est bergère chez Joseph Faure qui habite dans le quartier de Gueyle. Elle se marie le 7 décembre 1897<sup>3</sup> avec Emile Faure, le fils de son patron.

Le nombre de domestiques qui n'ont pas encore 13 ans a bien diminué. D'après nos recherches, en 1891, il n'y a qu'un seul employé qui n'a pas encore atteint cet âge.

Amédée Maximin Fenérol a 8 ans en 1891<sup>4</sup> et il est berger chez son père Adolphe Feneyrol (la manière d'écrire le nom de cette famille varie beaucoup selon l'acte). La famille habite dans le quartier de Guinard.

## Dénombrement 1896

Ce dénombrement contient de nombreuses colonnes apportant des informations sur la population.

Tout d'abord, nous trouvons une liste qui s'appelle "**Maisons et Locations**".

En 1896, il y a 213 logements à Vesc, dont 50 sont vacants, 9 locaux servent d'ateliers, de magasins ou de boutiques. 23 maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée, 94 ont un étage et 95 possèdent deux étages.

Ensuite, nous trouvons une liste nommée "**Ménages**".

Comme vous le voyez, il y a 163 ménages, dont 31 se réduisent à un seul individu. 20 ménages sont formés d'un ensemble de 7 personnes ou plus. Il ne faut pas oublier que dans ce nombre de 7 personnes ou plus sont inclus également les domestiques et les enfants en nourrice.

NOMBRE DE MÉNAGES				NOMBRE DE MÉNAGES COMPOSÉS								ÉTABLISSEMENTS COMPTÉS À PART	TOTAL ÉGAL
INDIVIDUS isolés.	DE FAMILLES	ÉTABLISSEMENTS comptés à part (1).	TOTAL des ménages.	d'une personne. (Celle-ci seule doit reproduire la notation 1.)	de deux personnes.	de trois personnes.	de quatre personnes.	de cinq personnes.	de six personnes.	de sept personnes et au-dessus.	TOTAL.	(Ces établissements doivent être ajoutés au total de la colonne 3.)	(Ce total doit reproduire celui de la col. 4.)
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
31	132	0	163	31	29	29	17	27	14	20	163	0	163

<sup>1</sup> Etat civil de Vesc Mariages (1890-1902) page 43

<sup>2</sup> Etat civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 313

<sup>3</sup> Etat civil de Vesc Mariages (1890-1902) page 54

<sup>4</sup> Etat civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 357

Dans la colonne suivante, on lit que durant ce dénombrement 3 personnes étaient absentes et que 6 personnes étaient décrites comme étant : *population accidentellement ou de passage* à Vesc. En comptant ces personnes, Vesc avait, en 1896, 618 habitants.

**D. — Renseignements statistiques résultant du Dénombrement.**  
(POPULATION PRÉSENTE — DÉPOUILLEMENT DES BULLETINS INDIVIDUELS.)  
**TABLEAU N° 1. — Population d'après le lieu de naissance.**

NATIONALITÉ.	P E O							TOTAL GÉNÉRAL DE LA POPULATION.
	dans LA COMMUNE.	dans une autre COMMUNE du DÉPARTEMENT.	dans le DÉPARTEMENT. (Total des 2 cols.)	dans un autre DÉPARTEMENT.	EN FRANCE. (Total des 4 cols.)	EN ALGÈRE, EN ÉGYPTE, EN SÉNÉGAL, EN INDIANES, EN CHINE, EN JAPON.	ÉTRANGERS.	
1	2	3	4	5	6	7	8	
.....	428	166	594	24	618	..	..	618
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux .....	428	166	594	24	618	..	..	618

Puis on trouve une statistique dans laquelle on lit que, parmi tous les habitants de Vesc, 428 y sont aussi nés, 166 sont nés dans une autre commune de la Drôme et 24 personnes sont nées hors de la Drôme. A Vesc, il n'y avait pas de personnes venant hors de la France.

Nous regrettons que l'on n'indique pas pour chaque habitant le lieu où il est né et que l'on n'en publie qu'un résumé. Bien sûr, on donne une liste supplémentaire avec les départements où certains habitants de Vesc sont nés, par exemple 7 personnes sont natives du département des Hautes-Alpes et 3 de l'Ardèche. Mais ces données ne contribuent pas beaucoup à résoudre nos recherches. Ils donnent un vue très générale sur l'origine des habitants.

**TABLEAU N.º 4. — Répartition de la population par âge, sexe et état civil.**

AGE.	SEXE MASCULIN.					SEXE FÉMININ.					TOTAL DEUX SEXES.	DATES DE NAISSANCE.
	GARÇONS.	MARIÉS.	VEUFS.	DIVORCÉS.	TOTAL.	FILLES.	MARIÉS.	VEUVES.	DIVORCÉS.	TOTAL.		
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
De 0 à 1 an .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1895-96
De 1 an accompli .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1894-95
De 2 ans accomplis .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1893-94
De 3 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1892-93
De 4 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1891-92
Totaux de 0 à 4 ans accomplis .....	20	..	..	..	20	20	..	..	..	20	40	1891-96
De 5 ans accomplis .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1890-91
De 6 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1889-90
De 7 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1888-89
De 8 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1887-88
De 9 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1886-87
Totaux de 5 à 9 ans accomplis .....	20	..	..	..	20	20	..	..	..	20	40	1886-91
De 10 ans accomplis .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1885-86
De 11 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1884-85
De 12 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1883-84
De 13 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1882-83
De 14 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1881-82
Totaux de 10 à 14 ans accomplis .....	20	..	..	..	20	20	..	..	..	20	40	1881-86
De 15 ans accomplis .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1880-81
De 16 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1879-80
De 17 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1878-79
De 18 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1877-78
De 19 ans .....	4	..	..	..	4	4	..	..	..	4	8	1876-77
Totaux de 15 à 19 ans accomplis .....	20	..	..	..	20	20	..	..	..	20	40	1876-81

## Détail

Ensuite on trouve une liste qui indique la population en ensembles d'âges. On lit par exemple que, en 1896, 6 garçons et 9 filles n'ont pas encore 1 an. Les données sont groupées par 4 ans. Dans la catégorie des 0 à 4 ans accomplis, il y a 30 garçons et 32 filles. L'ensemble le plus grand est celui des personnes entre 5 à 9 ans accomplis, il contient 72 personnes.

Quand nous comparons le groupe de personnes de 15 à 19 ans accomplis avec le groupe de 20 à 24 ans accomplis, le premier contient 63 personnes et le deuxième 42 personnes. Comme nous l'avons déjà vu dans un autre article, la cause se trouve probablement dans le départ de nombreuses individus vers la ville ou pour être incorporés dans l'armée. Le nombre de garçons diminue de 35 à 16 personnes. La diminution du nombre de filles est bien moins importante, elle est de 28 à 26 personnes.

Une autre liste intéressante est celui qui indique la durée du mariage et le nombre d'enfants vivants par famille.

**TABLEAU N.º 5. — Durée du mariage et nombre d'enfants vivants par famille.**

DURÉE DU MARIAGE.	NOMBRE DES FAMILLES AYANT									TOTAL.
	Nombre d'enfants inconnus.	0 enfant vivant.	1 enfant vivant.	2 enfants vivants.	3 enfants vivants.	4 enfants vivants.	5 enfants vivants.	6 enfants vivants.	7 enfants vivants et au-dessus.	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Hommes mariés. (1)	0 à 2 ans		3	4	5	6	7	8	9	10
	3 à 4 ans		2	3	4	5	6	7	8	9
	5 à 9 ans		1	2	3	4	5	6	7	8
	10 à 14 ans		1	2	3	4	5	6	7	8
	15 à 19 ans		1	2	3	4	5	6	7	8
	20 à 24 ans		1	2	3	4	5	6	7	8
25 à 49 ans		1	2	3	4	5	6	7	8	
50 ans et au-dessus. Durée inconnue		1	2	3	4	5	6	7	8	9
Total des mariés		25	18	18	14	11	12	6	5	105
Veufs et veuves (2).		14	7	13	16	6	7	2	1	64
Divorcés					1					1
Total		39	25	31	31	17	19	8	6	170

La catégorie la plus grande (23) est celle qui n'a pas d'enfant vivant. 18 familles ont 1 ou 2 enfants et il n'y a que 3 familles qui ont 7 enfants ou plus. Il n'y a aucun couple marié depuis 50 ans ou plus. 23 couples sont ensemble depuis plus de 25 ans. Un seul couple est séparé.

## Erreurs

Comme vous venez de le lire, Vesc a 618 habitants en 1896. Mais ces chiffres ne sont pas tout à fait fiables, parce que si l'on examine le dénombrement attentivement, on trouve la chose suivante :

Sous les numéros 4.4.12 en 4.4.13, nous voyons que Suzanne Dufour et sa fille Julie Marcel habitent dans la rue de la Mairie. Or, Suzanne Dufour s'appelle en réalité Marie Suzanne Dufour et en 1896, elle est veuve d'Adolphe Marcel<sup>5</sup> avec qui elle s'était mariée en 1876. Leur fille Julie (Suzanne) Marcel est née en 1879.

Rue	4	4	12	Dufour	Suzanne	59	4	épicière	chef
			13	Marcel	Julie	17	4	couturière	filles
Grande Rue	21	21	14	Dufour	Suzanne	59	4	épicière	chef
			18	Marcel	Julie	17	4	couturière	filles

Voilà que sous les numéros 21.21.79 et 21.21.80, nous retrouvons les mêmes personnes, mais maintenant elles habitent dans la Grande Rue.

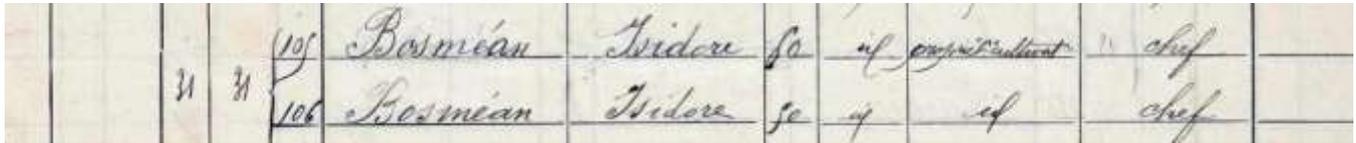
<sup>5</sup> Etat Civil de Vesc Décès (1839-1889) page 357

<sup>6</sup> Etat Civil de Vesc Mariages (1847-1889) page 217

<sup>7</sup> Etat Civil de Vesc Naissances (1839-1889) page 329

Cet examen précis des informations fournies montre que le nombre d'habitants à Vesc n'est pas tout à fait correct et cela indique aussi qu'il y a des erreurs dans certaines autres statistiques comme, par exemple, le nombre de veuves comme nous l'avons vu pour le cas de Suzanne Dufour.

Un autre enregistrement attire notre attention :



Sous les numéros 31.31.105 et 31. 31.106, nous lisons que dans la rue Centrale habite ou plutôt habitent deux personnes avec le nom Isidore Bosméan. Ils habitent dans la même maison et sont tous les deux chefs du ménage, sont propriétaire-cultivateur et il semble qu'ils ont tous les deux 50 ans (une sorte de Dupond et Dupont).

Qui sont ces personnages? Dans notre liste personnelle, nous trouvons un Isidore Bosméan, né en 1845. Il pourrait être la personne que nous cherchons. En 1880, il se marie avec Emilie Berthe. Dans le dénombrement de 1886, on constate que ce couple habite à la Combe de Gareau. Dans les dénombrements de 1891 et de 1896, nous ne les retrouvons plus. Emilie Berthe est décédée vers 1939 à Poët-Laval.

Le couple avait au moins 4 enfants dont, en 1896, 3 enfants sont encore en vie. Un de ces descendants s'appelle aussi Isidore. Il est né le 30 avril 1881. Le dénombrement de 1896 a été fait au printemps, et Isidore a, à ce moment-là, 15 ans et pas 50 ans.

## Domestiques et bergers

En 1896, Vesc comptait 35 domestiques dont 3 sont de la famille directe du patron (frère, père, et beau-frère). Parmi les autres 32 personnes, nous avons pu trouver l'identité de 18. Bien moins que pour le dénombrement précédent. Dans la liste des domestiques non identifiés, nous trouvons des noms peu communs dans notre région comme Apollonie Rouillet, Victor Bouillette, Fabius Rolland et Louis Gay.

Mais on y trouve aussi des noms tellement habituels que cela les rend aussi difficile à placer, comme Marie Brachet et Casimir Roussin. Difficiles à placer parce que nous ne pouvons pas choisir entre des individus qui portent également ces noms.

Christine GARAUD et Richard TROOST

## Les mots croisés de Nadine Marcel

Solution page 39

### Horizontal

### Vertical

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

- Notre dernier numéro !
- Vive émotion – Terme d'astrométrie
- Neptunium – Dose de cocaïne
- Il peut être sec – Fameuse en Savoie
- Participe passé – Possession – Champion
- Nielsbohrium – Désigné par une élection – Talent
- Vin Italien – Crier comme un grand félin
- Voyelles doublées – Itinéraire balisé – Ecole
- Stimule
- Période – Cale – Négation
- Créature – Saisons
- Vétille
- Qui a un certain nombre d'années
- Couvrir de poussière
- Théâtre Japonais – Il peut être absolu
- Lancement- Brun très clair – Ruthénium
- Pronom personnel – Élément d'assemblage
- Publie un livre – Laize
- Ovale ou rond – Article Espagnol
- Ecole Centrale – Pas jeune – Thallium
- Provient de la mer – Arrivée
- Viennent des ancêtres

## Un « chasseur alpin » nommé Farel



Guillaume Farel et Jean Calvin

**Cette expression (1) est de l'historien français Lucien Febvre (1878-1956) qui eut une forte influence sur l'évolution de sa discipline. Expression très anachronique car si les premiers bataillons alpins de chasseurs à pied et régiments d'infanterie alpine sont formés à la fin des années 1880 (2), Guillaume Farel vécut lui de 1489 à 1565 ! J'ai souvent rencontré ce « chasseur alpin nommé Farel » lors d'un récent séjour à Genève. Qui était-il ?**

### Guillaume Farel

Guillaume Farel, né à Gap (Hautes-Alpes) en 1489, était le fils d'un notaire apostolique. Sa famille était catholique et très pratiquante. Sans doute, la résidence professionnelle de son père était-elle à Gap et la résidence familiale aux Farels, commune de La Fare-en-Champsaur au nord de Gap. Il contribua de manière déterminante à la diffusion et à l'expansion du protestantisme en Suisse francophone. S'il ne s'était pas effacé devant Jean Calvin, les protestants français auraient pu être farellistes...

Après des études à Paris, vers 1510, il fut professeur de grammaire au Collège Cardinal-Lemoine. C'est là qu'il fut fortement influencé par le courant dit « évangelique » ou « biblique » qui, en analysant la crise spirituelle et morale de l'époque, prélude à l'avènement d'un âge nouveau : la Réforme.

Condamné par la Sorbonne pour ses thèses « réformistes », il prêche en Dauphiné et en Suisse. Il se rend à Neuchâtel en 1529 et fait de cette ville le premier centre de la Réforme francophone en Suisse. Il prêche à Genève en 1532 et 1536. De 1536 à sa mort, le 13 septembre 1565, il est pasteur à Neuchâtel tout en continuant à prêcher pour propager les idées de la Réforme (à Metz et Montbéliard, par exemple).

Deux autres de ses actions sont essentielles :



Plaque commémorative à Gap

En 1532, se tint le synode vaudois de Chanforan, dans le Val d'Angrogne, au Piémont Italien. Les Vaudois étaient les « Pauvres de Lyon », disciples du lyonnais Pierre Valdo. Au cours de ce synode, Guillaume Farel grâce à sa prédication puissante, emporte l'adhésion des assistants aux idées réformées tout juste naissantes.

Les Vaudois rejoignent alors la Réforme. C'est aussi à cette époque qu'il fonde l'église de Grenoble.

Sous son impulsion, le 21 mai 1536, la ville de Genève résolut d'accepter la foi Réformée. Et c'est grâce à lui que, deux mois plus tard, Jean Calvin répondit favorablement à son appel de se consacrer à l'établissement de la Réforme dans la ville. Jean Calvin écrivit en 1557 :

*« Farel, comme il brûlait d'un merveilleux zèle d'avancer l'Évangile, fit incontinent tous ses efforts pour me retenir... quand il vit qu'il ne gagnerait rien par prières, il en vint jusqu'à une imprécation : qu'il plût à Dieu de maudire mon repos... si je refusais de donner secours et aide, lequel mot m'épouvanta et ébranla tellement que je me désistai du voyage que j'avais entrepris ».*

Calvin restera à Genève pour y travailler à la réforme de l'Église (3).



Guillaume Farel, le « chasseur alpin », était certes un génial prédicateur de combat alliant ironie et simplicité des arguments. Très impétueux, sa parole était véhémement et grondait comme le tonnerre. Il excellait dans le travail missionnaire. Intransigent, fonceur, animé par une foi puissante, il manquait parfois de prudence, de précision théologique et surtout d'esprit institutionnel.

Son sceau comportait la devise : « QUID VOLO NISI UT ARDEAT - QUE VEUX-JE SINON QU'IL FLAMBOIE ». Au centre, figurait l'épée de la parole de Dieu sur fond de flammes. Les trois lettres grecques iota, eta et sigma sont les trois premières lettres du nom de Jésus. VFG pour Vuillelmus Farellus Vapincencis - Guillaume Farel de Gap.



## Jean Calvin



Jean Calvin, le « bâtisseur » (1), est la figure qui va profondément marquer la Réforme francophone grâce à son intelligence théologique et organisationnelle. C'est un homme de synthèse et de précision doctrinale et institutionnelle.

Né le 10 juillet 1509 à Noyon (de nos jours dans l'Oise), il meurt le 27 mai 1564 à Genève. Il pense que, à côté de la diffusion des idées réformatrices, il faut se donner les moyens de durer, d'où la nécessité de rejeter certaines options théologiques et de se démarquer de l'hérésie.

Il était le complément idéal de Guillaume Farel pour assurer la propagation de la Réforme.

## Le Mur des Réformateurs

Adossé aux anciennes murailles de Genève dans le parc des Bastions, le Mur des Réformateurs ou Monument International de la Réformation, est composé d'un rempart de pierre gravé et orné en bas-reliefs, devant lequel sont dressées les statues des pionniers ou protecteurs de la Réforme. Ce mur mesure une centaine de mètres de long.

Le groupe central représente les



Le mur des Réformateurs à Genève

quatre grands prédicateurs : Guillaume Farel, Jean Calvin, Théodore de Bèze (1513-1605, recteur de l'Académie de Genève et successeur de Calvin) et John Knox (1513-1572, fondateur du culte presbytérien en Ecosse), tous quatre vêtus de la robe pastorale dite « robe de Genève » et tenant la petite Bible du Peuple à la main.

Ces quatre grandes figures ont une hauteur de cinq mètres. D'autres statues, gravures... complètent le groupe central, notamment :

- ◆ deux parallélépipèdes gravés aux noms de Luther et Zwingli, en hommage à deux autres grands réformateurs,
- ◆ l'inscription « Post Tenebras Lux » (Après les Ténèbres, la Lumière) devise de Genève et de la Réforme,
- ◆ le nom de Pierre Valdo à l'origine du mouvement des Vaudois dont la devise est « Lux Lucet in Tenebris » (La Lumière Luit dans les Ténèbres),
- ◆ les statues de l'amiral Gaspard de Coligny, Guillaume le Taciturne, Frédéric-Guillaume de Brandebourg, Olivier Cromwell... grandes figures protestantes.

## Le Musée International de la Réforme (MIR)

Situé dans la maison Mallet à Genève et créé en 2015, le MIR expose les traces vivantes de l'histoire de Genève et de la Réforme dans le monde.

Jean Calvin voulait faire de Genève une ville qui devienne le modèle d'une nouvelle manière de vivre le christianisme. Cette impulsion a donné à la ville un rayonnement international et l'objectif du MIR est d'expliquer aux visiteurs les racines de ce destin en mettant en scène



l'histoire de la Réforme protestante.

C'est un passage obligé lors d'une visite à Genève. J'y ai, bien évidemment, retrouvé Jean Calvin et Guillaume Farel dont un magnifique et rare portrait orne une des salles.

## La Fondation Martin Bodmer

C'est une bibliothèque et un musée privés situés à Coligny, à quelques kilomètres de Genève. La bibliothèque conserve une très importante collection de manuscrits, autographes, dessins, éditions originales, incunables, papyri... En tout, environ 150 000 pièces abritées dans un bâtiment donnant sur le Léman.

Le musée fut inauguré en novembre 2003 et la Fondation qui date de 1971 est classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (programme Mémoire du Monde) depuis octobre 2015.

Deux pièces exposées ont particulièrement retenu mon attention :

- ◆ une Bible « à 42 lignes » de Gutenberg, 1474, Mayence. C'est un extraordinaire incunable dans un exceptionnel état de conservation. Il s'agit du premier livre imprimé en Europe à l'aide de caractères d'imprimerie mobiles.
- ◆ Une lettre en latin de Jean Calvin à Guillaume Farel écrite à Genève la veille des nones de janvier 1551. Le contenu, en vérité assez banal, met en évidence le lien fraternel et amical qui reliait les deux hommes (4). De plus, cette lettre fournit un excellent exercice de paléographie pour passer du manuscrit à la transcription, puis à la traduction (5).



Une rue de Genève

## En guise de conclusions

Henri IV, roi de France et de Navarre, signe le 13 avril 1598 l'Édit de Nantes qui met un terme à huit guerres de Religion qui ont marqué l'impossibilité de la tolérance civile depuis 1562. En 1685, avec l'Édit de Fontainebleau qui révoque l'Édit de Nantes, Louis XIV enclenche une terrible période de persécutions et d'émigrations.

Quant à moi, lors de mes recherches généalogiques, la découverte d'ancêtres, parents ou alliés protestants ou vaudois dans les Hautes-Alpes (Gap, Serres, Veynes...), la Drôme (Die, La Motte-Chalancon...), l'Isère (Grenoble) et les Vallées Vaudoises italiennes a suscité et suscite encore un vif intérêt pour leur histoire et ses origines.

Deux conseils de lecture :

- ◆ Pierre Bolle, *Protestants en Dauphiné, L'Aventure de la Réforme*, collection « les Patrimoines », éditions le Dauphiné.

- ◆ Et pour mieux connaître le « chasseur alpin nommé FAREL » : Jean-François Bergouignan, *Guillaume Farel réformateur gapençais 1489-1565*, éditions Transhumances, 05100 Val-des-Prés. L'auteur a constaté que de nombreux livres apportaient des renseignements sur des épisodes de la vie de FAREL. Livres élogieux, critiques, dithyrambiques ou franchement hostiles... Il a semblé utile à l'auteur de les rassembler pour en faire une biographie plus conventionnelle. J'en ai utilisé un portrait et le sceau de FAREL.

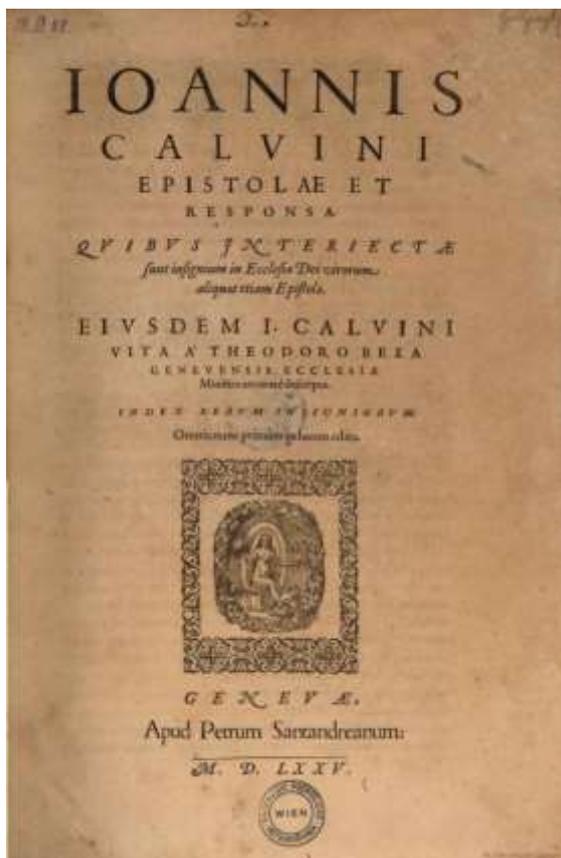
Jean-Paul METAILLER

## Bibliographie

1. Pierre-Olivier Léchoy, *Une histoire de la Réforme protestante en Suisse (1520-1565)*, Editions Alphil-Presses universitaires Suisses, Collection Focus 17, septembre 2017.
2. Généalogie et Histoire, n° 177, p. 64, *Le général Lardant soldat des troupes de montagne*.
3. Ibid. 1 ci-dessus, p. 81.
4. Je remercie bien vivement M. Yoann Givry, Collaborateur scientifique, Fondation Martin Bodmer, 19 route Martin Bodmer, CH-1223 Coligny, pour la reproduction numérique (travail après devis préalable) de la lettre de Jean Calvin à Guillaume Farel et l'autorisation gracieuse de sa publication dans tout article lié à la généalogie.
5. La transcription et la traduction de cette lettre ont été faites (travail après devis préalable) par l'Institut DOLE, 35 rue Meslay, 75003 Paris.
6. J'ai aussi trouvé, dans Wikipédia et sur des sites Internet dédiés, des textes et photographies qui m'ont aidé pour rédiger ou illustrer cet article.



Statue de Guillaume FAREL sur l'esplanade de la Collégiale de Neuchâtel



Ioannis  
Calvini  
epistolæ et  
responsa,  
quibus interiectæ  
sunt insignium in Ecclesia Dei virorum  
aliquot etiam Epistolæ.  
Eiusdem I[oaannis] Calvinii  
vita a Theodoro Beza  
genevensis ecclesiæ  
Ministro accurate descripta.  
Index rerum insigniorum,  
Omnia nunc primum in lucem edita.  
Genevæ  
Apud Petrum Santandreamum :  
M. D. LXXV.

Lettres et réponse de Jean Calvin,  
entre lesquelles sont insérées aussi  
quelques lettres d'hommes éminents  
de l'Église de Dieu.

Vie dudit Jean Calvin écrite avec soin  
par Théodore de Bèze,  
ministre de l'Église de Genève.

Index des choses les plus remarquables,  
toutes choses désormais publiées au grand jour.

À Genève,  
chez Pierre de Saint-André,  
1575





*Transcription (l. 1 à 6 + l. 28 à 39) :*

Calvinus Farello salutem dicit  
 Petrus Forneletus literas mihi tuas ostendit, quibus ad suscipiendum apud vos diaconi munus me invitatus. Quia me quoque sciebat abs te literas accepisse : putabat illis aliquid, quod ad se pertineret, contineri. Respondi quod res erat : te ne verbo quidem meminisse. Consilium petiit. *Non potui aliud dare, nisi*  
 ...  
*fuit, obscuret, adeoque in nihilum redigat.* Verum hec colloquiis magis conveniunt quam literis. Aliunde nihil suppetit scriptione dignum. Vale frater et amice integerrime, mihi ex animo semper amande et colende. Dominus Iesus te semper regat, servet, benedicat et modis omnibus per te glorificetur. Saluta meo nomine fratres, Christophorum, Fatonum, et reliquos. Symmyste mei, Budei, Normandus, Trierius, Colladonius ambo, et plurimi alii tibi salutem plurimam ut suo nomine dicere rogaverunt. Quem multos haberes ad obsequium paratos, sibi tibi usui foret eorum operam ; sed animis te contentum norunt. Vale iterum.  
 Geneve pridie nonas Ianuarii 1551  
 Ioannes Calvinus tuus

*Traduction (l. 1 à 6 + l. 28 à 39) :*

Calvin salue Farel  
 Pierre Fornelet m'a montré tes lettres, par lesquelles tu l'invites à recevoir chez vous la charge de diacre. Parce qu'il savait que moi aussi j'ai reçu des lettres de toi, il pensait qu'elles contenaient quelque chose qui le concernerait. J'ai répondu que la chose était que tu ne te souvenais pas de cette parole. Il a demandé conseil. *Je ne pus lui en donner un autre que d'aller vous rendre visite,*

...  
*de cela réduite à néant.* En vérité, il est mieux de raconter ces choses que de les écrire. D'ailleurs, rien n'est suffisamment digne d'être écrit. Adieu, frère et ami très intègre, que je dois toujours aimer et honorer du fond du cœur. Que le Seigneur Jésus toujours te conduise, te garde, te bénisse, et qu'il soit glorifié par toi de toutes les manières. Salue en mon nom les frères Christophe, Faton et les autres. Mes confrères, Budé, Normandie, de Trie, les deux Colladon, et plusieurs autres avaient demandé que je te salue bien en leur nom. Et que tu considères que beaucoup sont prêts à servir, que leur travail serait utile à eux et à toi ; mais ils savent que tu es préoccupé des âmes. Adieu encore.

À Genève, la veille des nones de janvier 1551

Ton Jean Calvin

Jean-Paul METAILLET



## Fédération Française de Généalogie

### ► Flash n° 267- octobre et novembre 2019



#### Comme un arbre...

"Comme un arbre dans la ville [...]

Pour pousser je me débats

Mais mes branches volent bas" (\*)

Nous venons d'entrer dans l'hiver ! Il est temps de vous rendre compte des activités de notre Fédération qui œuvre pour la reconnaissance des associations et de tous les généalogistes.

Sous l'impulsion d'Alain Rossi, nous travaillons sur des fiches techniques pour répondre à toutes vos questions pour animer vos associations. Nous avons été à la rencontre des associations en répondant récemment à l'invitation du Cercle généalogique poitevin et de l'union Rhône-Alpes, ainsi qu'à celle du Languedoc-Roussillon en nous rendant sur le salon de Mende en juillet. Nous avons également été présents au congrès d'Ajaccio. Ce sont des occasions privilégiées pour échanger et mieux se connaître.

Sur le chemin de Gotha, avec Thierry Chestier, nous avons repris des contacts avec le Cercle généalogique d'Alsace qui nous a invités pour son salon généalogique à Châtenois (près de Sélestat) en février prochain.

Durant ces dernières semaines, nous avons avancé sur des projets de tourisme généalogique qui associeront tous les cercles qui voudront y contribuer. Une commission ad hoc va démarrer ses travaux.

Concernant le sujet de la bioéthique, nous avons suivi de près la rédaction d'un amendement pour l'autorisation des tests génétiques et les débats qui s'ensuivirent au niveau de l'Assemblée nationale. Nous restons attentifs pour la suite de son examen au Sénat. Nous avons conscience que nous devons être pédagogues et vous expliquer ce qu'est la généalogie génétique. C'est pourquoi, nous vous encourageons à organiser des réunions d'information et pour vous aider, nous sommes en train de prendre contact avec des intervenants.

Nous avons lancé des rendez-vous les mercredis après-midi à notre siège de Pantin. Nous y avons reçu Yann Guillerm, auteur apprécié d'Archives et Culture, pour le premier café littéraire. Il y aura également des mercredis-conférences et des mercredis-jeux, de manière à rendre plus conviviaux nos locaux et inciter le public à venir consulter notre centre de documentation.

Au niveau de la présence de la FFG dans différentes manifestations, nous avons participé au congrès de nos collègues allemands à Gotha (Thuringe) ainsi qu'aux Journées européennes du Patrimoine (sur deux sites, Service historique de la Défense à Vincennes et à l'Hôtel des Invalides à Paris).

L'international n'est pas délaissé. Nous étions présents à l'assemblée générale de la Confédération internationale de généalogie et d'héraldique à Varsovie, en juillet. La FFG a été élue comme membre du bureau international. Notre ami allemand Dirk Weissleder a depuis été élu secrétaire général. Nos locaux abritant le siège et étant l'adresse officielle de la CIGH, une commission internationale a été créée. Elle a pour objet de resserrer les liens entre nos associations membres de la FFG et les associations étrangères. Nous allons accentuer nos contacts avec la diaspora francophone au Québec et en Amérique du Sud.

En tant que présidente de notre Fédération, j'ai été invitée par le président de la CIGH au colloque de l'association des Hidalgos d'Espagne. J'y étais accompagnée de notre président d'honneur et conseiller pour l'international, Michel Teillard d'Eyry. J'y ai présenté une conférence sur un nouveau projet de base de données innovantes mené par Christian Granger et Cavalerie Impériale. Au mois d'octobre, notre Fédération était présente à Londres pour le premier salon Roots Tech sur le sol européen. La Maison de la Généalogie y a eu sa place avec un stand où les généalogistes francophones ont pu venir échanger. Ce moment fort a permis de resserrer nos liens avec Familysearch et en particulier son antenne française qui est fédérée.

Enfin, je voulais rendre hommage à une généalogiste et historienne locale, membre de l'AREGHA, Andrée Lhéruault qui vient d'être honorée avec son défunt époux par la ville d'Argenteuil (Val d'Oise) puisqu'un espace vert portant leurs noms vient d'être inauguré. C'est un beau message pour la reconnaissance de notre passion commune. Comme un arbre dans la ville....

**Valérie ARNOLD-GAUTIER-AIG, Présidente**

(\*) Source : Maxime Le Forestier Musixmatch

## Documents généalogiques en vente par correspondance

Adresser les commandes à  
Cercle généalogique de la Drôme provençale :

Maison des Services publics  
1 avenue Saint-Martin  
26200 MONTELIMAR

Conditions générales de vente : nos prix s'entendent port en sus. Nos envois sont faits aux risques et périls du destinataire. La commande, accompagnée de son règlement, doit indiquer la désignation du document et la quantité désirée. La date de livraison sera fonction de la disponibilité des documents commandés.

Documents	Euros	Grammes
<b>AIDE EN GENEALOGIE</b>		
Généalogie, mes premiers pas	6,00	315
Les calendriers	3,50	125
Petit lexique	3,50	195
<b>PERSONNAGES</b>		
Louis CHANCEL (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Emile LOUBET (et son ascendance, nouvelle édition, 24 pages)	5,50	170
Charles MOULIN (et son ascendance, nouvelle édition, 32 pages)	5,50	205
Les STOUPANY (1766-1942) (une famille de nougatiens, 29 pages)	5,50	190
Jean-Jacques MENEURET (médecin montilien 1739-1815, 20 pages)	5,50	130
Généalogie des Adhémar de Monteil (34 pages)	5,50	220
Famille de SERRES (Seigneurs du Pradel) (18 pages)	2,50	130
Famille RIVIERE (originaire de Montélimar) (44 pages)	10,00	270
Famille de COSTON (90 pages)	15,00	290
<b>LES METIERS</b>		
La Chapellerie (et ascendance ROUX, nouvelle édition, 31 pages)	5,50	200
La Draperie (et ascendance MORIN, nouvelle édition, 36 pages)	5,50	220
La Soierie (et généalogie LACROIX, nouvelle édition, 34 pages)	5,50	210
Les Meuniers (et généalogies PARPAILLON, DENIS, BOISSON, 34 pages)	5,50	220
Les Verriers (et généalogie de FERRE de la CALMETTE, 33 pages)	5,50	220
La vigne et le vin à Montélimar (26 pages)	5,50	180
Les Notaires au fil du temps	15,00	280
Des Militaires à Saint-Martin	15,00	450
Les Enfants de Troupe	5,00	200
Commerces anciens et métiers oubliés (129 pages)	<b>Nouveauté 2019 !</b> 9,00	220
<b>HISTOIRE ET GENEALOGIE</b>		
Montélimar et le nom de ses rues (nouvelle édition, 138 pages)	18,00	390
Si Montélimar m'était conté ... (88 pages)	15,00	260
Le Bois de Laud (17 pages)	2,50	135
Les anciens racontent (79 pages)	5,00	245
Un tramway de la Drôme, Le PICODON (22 pages)	2,50	165
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 1)	15,00	440
Châteaux, Seigneurs et Châtelains... (tome 2)	15,00	470
Les Protestants de Saint-Paul-Trois-Châteaux	8,50	190
Les Enfants abandonnés et les Nourrices du XIX <sup>e</sup> à nos jours (114 pages)	15,00	355
La restitution des biens des protestants, Loi du 15 décembre 1790	15,00	260
Les protestants au Désert (120 pages)	15,00	360
La santé de 1800 à 1920 (127 pages)	15,00	415
Justice de l'Ancien Régime à 1920 (180 pages)	15,00	560
Les Arts en Drôme Provençale (110 pages)	15,00	355

**Arbres généalogiques****Format 50 x 70 cm**

Arbre 6 générations (avec emplacements pour photos) ..... 3,50 €

Arbre 7 générations ..... 4,00 €

**Format 85 x 110 cm**

Arbre 11 générations ..... 4,50 €

**Calcul des frais de port et emballage**

Poids total jusqu'à gr.	100	250	500	3000
Prix €	2,00	4,00	6,00	7,00

Pour les arbres, l'envoi est fait séparément sous tube. Les frais de port et d'emballage sont de 8 € pour 1 à 3 arbres

Un bon de commande est en ligne sur le site du CGDP, dans l'onglet « Boutique » :

<http://www.genea26provence.com/>

 *Solution des mots croisés de Nadine Marcel*

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	C	E	N	T	I	E	M	E		A
2	E	M	O	I		D	E	C	A	N
3	N	P		R	A	I	L			C
4	T	O	N			T	O	M	M	E
5	E	U		B	I	E	N		A	S
6	N	S		E	L	U		A	R	T
7	A	S	T	I		R	U	G	I	R
8	I	I		G	R			E	N	A
9	R	E	V	E	I	L	L	E		L
10	E	R	E		V	E			N	E
11		E	T	R	E		E	T	E	S
12	B	R	O	U	T	I	L	L	E	



Cercle Généalogique de la Drôme Provençale  
Maison des Services publics  
1 avenue Saint-Martin  
3<sup>e</sup> étage Nord  
26200 MONTELIMAR  
Tél. : 04 75 51 22 03 (*uniquement le mardi*)

*Notre adresse de messagerie*  
[cgdp@genea26provence.com](mailto:cgdp@genea26provence.com)

*Notre site Web*  
[genea26provence.com](http://genea26provence.com)

*Notre Forum*  
[genea26provence@yahoo groupes.fr](mailto:genea26provence@yahoo groupes.fr)

*Notre page sur Facebook*  
[facebook.com/cgdp.genealogiste](https://facebook.com/cgdp.genealogiste)

« *La généalogie, c'est l'art de partir à la découverte de la vie de ses ancêtres* »

## *La Lettre*

*du*

**Cercle Généalogique de la Drôme Provençale**

Périodicité Trimestrielle  
Direction de publication : Guy VENTURINI  
Dépôt légal : décembre 1994  
N° 19 C 95  
ISSN 1260 – 240 X